

**RAPPORT AU CRTC SUR LES STRATÉGIES DE
MIGRATION AU NUMÉRIQUE DANS CERTAINS PAYS**

**PRÉPARÉ PAR:
MICHAEL McEWEN
1er SEPTEMBRE 2006**

Ce rapport est disponible en version électronique à www.crtc.gc.ca

Michael McEwen a rédigé la version originale du *Rapport au CRTC sur les stratégies de migration au numérique dans certains pays* qui a été traduit par un tiers.

This document is also available in English.

INTRODUCTION

Ce rapport a été commandé par le CRTC en juillet avec le mandat suivant :

Faire le point sur les règlements, politiques et expériences de transition au numérique (TVHD comprise) d'un certain nombre de pays pertinents dans le contexte canadien.

Pays à considérer : États-Unis, Mexique, Australie, Royaume-Uni, France et Allemagne (et toutes directives correspondantes de l'Union européenne).

Questions à étudier

1. Quels sont les politiques et règlements actuellement en vigueur ?
2. Quelle est la problématique entourant ces politiques et règlements ?
3. Quel est l'avenir des services de diffusion en direct dans ces pays ?
4. Quelle est la probabilité d'accéder à la redevance pour la distribution des services traditionnels en direct par les distributeurs ?
5. Conséquences pour le Canada et conclusions.

Le lecteur constatera que la plupart des pays considérés ont adopté des politiques axées sur la migration des services analogiques gratuits en direct vers des plateformes numériques et sur la préservation ou le renforcement des modèles économiques existants. Bien que certains pays aient tenu compte de la télévision haute définition (TVHD) dans leur stratégie numérique, la plupart (notamment en Europe) se sont surtout attachés à faire passer le monde de la radiodiffusion de l'analogique au numérique en définition standard et ont considéré que la haute définition serait un bienfait secondaire assujéti aux forces du marché. Depuis six à huit ans, ces premières stratégies sont peu à peu modifiées pour inclure la haute définition.

Transférer une ressource publique omniprésente comme la télévision gratuite en direct d'une plateforme (qui deviendra redondante) à une autre offrant des services améliorés n'est pas chose facile. Et ce l'est encore moins quand cela doit avoir pour effet d'assurer l'équipement du téléspectateur désuet, l'obligeant ainsi à acheter du nouveau matériel, sans compter qu'il

comprend généralement mal ce changement qui s'avère être le plus profond que connaît la télévision depuis sa création il y a plus d'un demi-siècle.

Le défi que pose l'élaboration de politiques et de règlements sur la télédiffusion consiste à faciliter cette migration d'abord pour les citoyens et, ensuite, pour les radiodiffuseurs. Il existe dans tous les pays faisant l'objet de cette étude une industrie de la télédiffusion qui a évolué de manière particulière, ainsi que des facteurs économiques et culturels particuliers, ce qui appelle des stratégies spécialement adaptées à leur situation. Cela dit, ces diverses stratégies ont quelques points communs.

L'une de leurs caractéristiques est qu'elles comprennent toutes un cadre législatif/réglementaire avec un échéancier relativement bien défini et des dates cibles pour la fin de la diffusion en analogique. Tous les pays considérés ont fixé une date d'abandon de l'analogique (DAA) qui peut prendre l'une des trois formes suivantes :

- date cible : une date annoncée qui a été fixée en fonction d'estimations ;
- date ferme : une date convenue établie après des consultations intensives entre l'industrie et le gouvernement, et généralement accompagnée d'un échéancier et d'une stratégie ;
- date obligatoire : une date annoncée par le gouvernement et rendue obligatoire en vertu d'une loi.

Tous les pays étudiés ont fixé une DAA ferme ou obligatoire. Ceci semble être indispensable pour établir les conditions assurant le succès de la migration au numérique. La plupart avaient fixé des dates cibles aux premières heures de la migration mais, à la lumière de l'expérience acquise, ils ont ensuite fixé des dates fermes ou obligatoires.

Soucieux de rehausser leur modèle économique de télédiffusion en direct, beaucoup de pays ont vu dans les multiplex à canaux multiples le moyen d'être plus compétitifs avec le câble et le satellite. C'est notamment le cas de l'Europe et, dans une moindre mesure, des États-Unis. Dans d'autres cas, bien sûr, on a conclu que l'introduction de la TVHD serait l'application phare. À mesure que la situation évolue, on peut supposer qu'il y aura probablement une combinaison des deux stratégies quand la migration au numérique sera arrivée à maturité.

Les radiodiffuseurs traditionnels ont été encouragés à améliorer leurs services dans la migration au numérique, notamment en offrant des guides électroniques de programmes (GEP) et des émissions interactives. Toutefois, les services de transmission de données et les autres services reliés aux télécommunications n'ont joué aucun rôle dans le financement de la migration par les radiodiffuseurs et sont généralement assujettis à l'obtention de licences particulières et au paiement de droits au gouvernement.

Jusqu'à présent, l'avantage du numérique pour les radiodiffuseurs repose sur la qualité et la quantité, avec les possibilités de revenus qui en découlent. Les radiodiffuseurs diront peut-être que ces possibilités de revenus sont inférieures au coût de la migration mais il n'en reste pas moins qu'ils font les investissements nécessaires pour prendre fermement pied sur les plateformes numériques dans le contexte des règlements de leurs pays respectifs.

Dans la quasi-totalité des pays étudiés, le spectre a été mis gratuitement à la disposition des radiodiffuseurs et, dans certains cas, des licences numériques ont été accordées pour garantir une certaine stabilité à leurs plans d'affaires.

Dans la plupart des cas, cependant, il n'y a pas eu de subventions directes des gouvernements aux radiodiffuseurs, à part l'octroi du spectre et les habituels incitatifs fiscaux à l'investissement. Les gouvernements et les instances de réglementation ont tendance à agir par le truchement d'initiatives communes industrie-gouvernement pour éduquer le consommateur, faire connaître la DAA et faire la promotion des nouvelles plateformes numériques. Le meilleur exemple est le Royaume-Uni qui a créé un fonds de près de 400 millions de dollars pour appuyer la migration vers le numérique chez leurs citoyens. Dans ce cas, les sources de financement comprennent des contributions des radiodiffuseurs et du gouvernement ainsi qu'une hausse des redevances de la BBC réservé à cette activité.

Il convient de mentionner que l'on a fait peu d'efforts de masse pour vendre le numérique au consommateur et lui faire connaître ses avantages, sauf au R.-U. et dans certains Länder allemands. Il s'agit là d'un paradoxe intéressant pour le secteur des médias qui est sans doute le plus présent dans nos sociétés.

Bien que les radiodiffuseurs publics aient eu tendance à adopter rapidement le numérique et son potentiel, les grands radiodiffuseurs privés ont été moins enthousiastes à faire l'investissement, en invoquant souvent un rapport coût-

bénéfices peu attrayant. Le caractère inévitable de multiples plateformes numériques et de marchés de plus en plus morcelés transforme peu à peu cette équation, tout comme la demande croissante des clients en matière de services améliorés, de choix, de qualité et de format. Le numérique est la seule solution pour tirer parti des possibilités offertes par la numérisation des services traditionnels diffusés en direct. L'industrie l'a compris et, stimulée par l'annonce de DAA dans les pays étudiés, elle relève le défi.

À la fin des années 90, on a beaucoup exagéré la rapidité avec laquelle le numérique s'implanterait et on peut probablement dire aujourd'hui que les dates cibles d'abandon de l'analogique étaient surtout des vœux pieux. Cela dit, près de 10 ans se sont écoulés depuis ces prédictions et dates cibles et, avec le recul, la plupart des pays ayant entrepris la migration au numérique ont appris ce qu'il faut faire et apportent des changements (dans certains cas, profonds) à leurs stratégies. Ce phénomène de maturation des stratégies se reflète dans cette étude.

Considérant ce contexte, voyons maintenant quels sont, pour les six pays envisagés, les politiques et règlements pertinents, les principales questions restant en suspens, la viabilité de la télédiffusion en direct et les possibilités d'obtenir des tarifs de distribution. Nous concluons ce rapport en examinant la situation actuelle au Canada, notamment le degré de succès de son approche axée sur le marché par rapport aux approches des six pays considérés.

AUSTRALIE

L'Australie a annoncé sa politique en 2000 et a entrepris de mettre en œuvre sa stratégie de migration en 2001. Plus tôt cette année, elle a révisé sa politique et a publié une mise à jour avec une DAA ferme.

L'environnement télévisuel en Australie favorise la diffusion en direct puisque seulement 25 % à 30 % des foyers australiens sont abonnés au câble (la câblodistribution n'a commencé qu'en 1994) ou par satellite et que les radiodiffuseurs en direct bénéficient d'une très forte image de marque à la fois sur le plan national et dans leurs collectivités régionales et locales. C'est dans ce contexte que la politique du gouvernement sur le numérique a été formulée pour renforcer cette situation et veiller à offrir un cadre prévisible à la migration.

Principales dispositions en vigueur aujourd'hui

1. DAA prévue entre 2010 à 2012, et 85 % de la population a aujourd'hui accès à un signal numérique en direct.
2. Diffusion simultanée de l'analogique en numérique en format à la fois standard et haute définition.
3. La TVHD est une caractéristique importante du plan australien, chaque réseau étant tenu de fournir 1 040 heures d'émissions en HD par an.
4. Des chaînes supplémentaires sont envisagées pour l'avenir.
5. Les chaînes payantes et spécialisées ne font pas partie des services numériques en direct et n'ont pas encore envisagé de diffuser en HD par câble ou par satellite.
6. La télévision en direct est florissante.
7. Il y a un projet de création d'une association mixte gouvernement-industrie pour promouvoir vigoureusement la migration auprès des consommateurs.

Politique, règlements et questions connexes

La politique, telle que résumée en 2000 par le ministère australien des Communications, de la Technologie de l'information et des Arts, est présentée ci-après (résumée par l'auteur).

- À partir du 1^{er} janvier 2001 dans les grandes métropoles et à partir d'autres dates précisées toutes avant le 1^{er} janvier 2004 dans les régions, les radiodiffuseurs sont tenus de commencer la diffusion en format numérique de définition standard (TVDS).
- Les télédiffuseurs en direct captés gratuitement (radiodiffuseurs privés et publics) sont tenus de continuer leurs diffusions en analogique pendant au moins huit ans après la date de début des services numériques dans leur secteur de licence/zone de couverture. La durée de cette diffusion simultanée sera révisée d'ici à 2006.
- À partir du 1^{er} juillet 2003 ou dans les deux ans suivant la date de début de la télédiffusion en numérique dans chaque secteur de licence/zone de couverture (selon la plus lointaine des deux dates), et en plus de leurs émissions diffusées en analogique et en TVDS, les télédiffuseurs en direct captés gratuitement sont tenus d'offrir 1 040 heures par année d'émissions produites en haute définition (TVHD).
- Les radiodiffuseurs sont légalement tenus d'assurer en format numérique TVDS le même niveau de couverture que celui qu'ils assuraient avec leurs diffusions en

analogique dès que possible après le début de la période de diffusion simultanée. Cet objectif doit être atteint d'ici la fin de la période de diffusion simultanée.

- Considérant les coûts élevés de la conversion au numérique et de la prestation des services, les radiodiffuseurs reçoivent un prêt de spectre supplémentaire (canaux de 7 MHz) pour leurs diffusions en numérique. Ils devront rendre le spectre actuellement utilisé pour leurs diffusions en analogique à la fin de la période de diffusion simultanée.
- Un moratoire est imposé à l'octroi de nouvelles licences de télévision privées jusqu'à la fin de 2006.
- Les radiodiffuseurs privés ne peuvent pas offrir de services en canaux multiples, sauf dans des circonstances très limitées, par exemple quand certains événements, comme des matchs sportifs, dépassent l'horaire prévu pour des raisons ne relevant pas de leur contrôle et risquent d'empiéter sur les émissions d'information régulières. Ceci permettra aux téléspectateurs de continuer à suivre la couverture de ces événements s'ils le souhaitent.
- Les radiodiffuseurs nationaux (publics) [ABC et SBS] sont autorisés à exploiter des services restreints en canaux multiples, leurs canaux supplémentaires leur permettant de diffuser une variété d'émissions telles que des émissions éducatives, des émissions régionales d'information et d'actualité, des émissions scientifiques et artistiques, des émissions pour enfants et, à l'occasion, des émissions dramatiques. ABC et SBS peuvent également transmettre des signaux de radio par leurs canaux de télévision de façon à étendre la portée de ces services.
- Les radiodiffuseurs sont autorisés à apporter des améliorations numériques à leurs principales émissions diffusées simultanément à condition qu'elles soient directement reliées aux émissions principales et qu'elles leur soient contemporaines. Ceci pourrait prendre la forme d'images provenant de caméras supplémentaires pendant les matchs sportifs, de statistiques sur un joueur, ou d'informations additionnelles au sujet d'une tranche donnée d'une émission sur la vie quotidienne ou d'un magazine télévisé.
- Les radiodiffuseurs seront tenus de sous-titrer toutes les émissions diffusées aux heures de grande écoute (18 h 00 à 20 h 30), ainsi que toutes les émissions d'information et d'actualité diffusées en dehors des heures de grande écoute, à de très rares exceptions près.
- Ces règles s'appliquent aux services de télévision en direct. Les services de télévision par abonnement ne sont assujettis à aucune obligation de conversion au numérique.
- La date cible d'abandon de l'analogique est le 31 décembre 2008 dans les grandes métropoles.

Le spectre supplémentaire et le moratoire sur la concurrence étaient considérés comme des avantages pour les radiodiffuseurs et étaient destinés à les encourager à entreprendre la migration. De fait, même les services à

canaux multiples étaient considérés par l'industrie comme un facteur de fragmentation supplémentaire, et la politique concernant ces nouveaux services éventuels a donc été très restrictive. En même temps, les radiodiffuseurs ont dit que la TVHD serait l'atout-maître pour l'expansion du numérique et qu'ils auraient besoin de toute la bande de 7 MHz qui leur était attribuée pour la télédiffusion numérique simultanée en SD et HD.

L'organisme australien de réglementation a imposé un échéancier rigoureux pour le lancement des services numériques et, aujourd'hui, 89 % de la population a accès à des signaux numériques en direct. Toutefois, les consommateurs ont été lents à acheter du matériel numérique. Cette situation commence à changer et, comme le phénomène du cinéma à la maison connaît de plus en plus de succès, les téléspectateurs constatent que les signaux numériques en direct sont de grande qualité, surtout en HD. Environ 17 % des foyers australiens sont équipés de décodeurs numériques en direct et entre 10 % et 20 % sont équipés de décodeurs par câble ou par satellite. Cela veut dire que 30 % environ des foyers australiens ont accès à un signal numérique et que probablement moins de la moitié d'entre eux bénéficient de la TVHD.

Le gouvernement australien a lancé au début de cette année la révision promise de sa politique et il a annoncé qu'une politique sur les nouveaux médias serait publiée mi-juillet. Cette nouvelle orientation est destinée à renforcer le plan initial de 1999 tout en fixant les conditions d'abandon de l'analogique. Bien que la révision ait porté aussi sur le renforcement des pouvoirs de l'instance de réglementation, les problèmes de propriété étrangère et de propriété croisée et d'autres questions concernant l'industrie, son objectif fondamental était clairement de rehausser la qualité du service numérique pour les consommateurs et d'accélérer la migration, comme l'indiquait le ministre des Communications, de la Technologie d'information et des Arts dans une déclaration du 13 juillet (résumée ci-après).

- Dresser un plan d'action numérique pour stimuler l'adoption des services de télévision numérique et aider les consommateurs à passer de l'analogique au numérique.
- Ouvrir jusqu'à deux canaux numériques réservés à de nouveaux services numériques tels que la télévision mobile ou de nouveaux services à domicile.
- Autoriser les stations privées de télévision en direct à fournir un service multicanaux en définition standard d'ici à 2009 (en plus de la diffusion simultanée du service en analogique), et autoriser des services complets en multicanaux au plus tard au moment du basculement au numérique.

- Autoriser un service multicanal en haute définition en supprimant l'obligation de diffusion simultanée (en analogique et en numérique en définition standard) des émissions de télévision en haute définition.
- Supprimer les restrictions concernant les catégories d'émissions pouvant être diffusées sur les canaux multiples de ABC et SBS.

Les détails de chacun des éléments susmentionnés constituent une bonne feuille de route de la migration et de ses avantages pour le consommateur.

Plan d'action numérique

- Les décisions prises outremer, l'adoption croissante du numérique et les coûts et facteurs d'inefficacité que subissent les radiodiffuseurs tenus de fournir des services simultanément en analogique et en numérique signifient qu'il est absolument impératif pour l'Australie de basculer totalement au numérique à peu près en même temps que les autres pays.
- Le taux d'adoption du numérique n'est pas encore suffisant pour respecter la date de basculement du 31 décembre 2008 dans les grandes métropoles (comme on l'avait envisagé dans le règlement initial).
- Le gouvernement australien est donc résolu à dresser un plan d'action numérique (PAN) pour stimuler proactivement l'adoption du numérique, mettre fin à la période actuelle de diffusion simultanée et arriver au basculement final. En conséquence, cette date est modifiée, l'objectif étant que le basculement commencera en 2010-2012.
- Le PAN nécessitera une planification attentive et la collaboration étroite de toutes les parties prenantes. On y indiquera les mesures fondamentales à prendre, les processus et les échéanciers nécessaires pour stimuler l'adoption du numérique, et on se demandera aussi si la création d'un nouvel organisme spécialisé semblable à l'organisation de basculement créé au Royaume-Uni serait la meilleure méthode pour la mise en œuvre des mesures nécessaires au basculement. Le PAN est en cours d'élaboration et sera publié plus tard en 2006.

On trouvera probablement dans ce plan une date ferme d'abandon de l'analogique dans les quatre à six prochaines années, ainsi que l'affirmation qu'un vaste programme d'éducation du consommateur et de promotion sera nécessaire. Il est intéressant de constater que l'on parle dans cette politique de donner un coup de pouce au marché. Tout comme le numérique améliore le service offert aux consommateurs tout en préservant l'industrie classique de la télédiffusion, le plan des nouveaux médias prévoit :

De nouveaux services sur le spectre disponible

- Conformément à sa volonté d'encourager l'émergence de nouveaux services numériques novateurs pour les consommateurs, le gouvernement affectera deux canaux numériques non attribués dans toute l'Australie pour l'offre de nouveaux

services en numérique, au lieu d'attribuer ce spectre à un quatrième réseau de télévision privé.

- Le gouvernement étudie actuellement d'autres détails sur la planification du spectre, le marketing et les aspects juridiques de l'attribution ou de la vente aux enchères de ces canaux, ainsi que les conditions d'attribution des licences, et il annoncera sa décision le plus rapidement possible en 2006.
- Ces canaux offrent la possibilité de diffuser un large éventail de services nouveaux et novateurs aux consommateurs, ce qui pourrait comprendre jusqu'à 30 canaux dans certaines configurations de service et serait pour l'industrie l'occasion de se développer et de relever le défi du numérique.

Ici encore, c'est la notion de choix qui reste le moteur de la mise à jour du plan de migration avec ses changements sur les multicanaux et la TVHD :

Multicanaux

Télévision privée en direct gratuite

- Adopter une loi pour autoriser les opérateurs privés de télévision en direct gratuite à fournir un service multicanaux en définition standard (TVDS) à partir du 1^{er} janvier 2009.
- Adopter une loi pour autoriser les radiodiffuseurs à offrir un service multicanaux de TVHD avant le basculement en supprimant l'obligation que les services de télévision haute définition (TVHD) soient des services de diffusion simultanée en analogique et en numérique en définition standard (TVDS) à partir du 1^{er} janvier 2007.
- Conserver l'interdiction actuelle qui est faite aux radiodiffuseurs privés de fournir des services complets multicanaux jusqu'à la fin de la période de diffusion simultanée, sous réserve des progrès techniques, de retards imprévus dans le basculement ou d'autres facteurs susceptibles de modifier la situation en faveur d'un ajustement plus précoce.
- Envisager des mesures de réglementation de la télévision privée multicanaux avant son lancement.

Bien que la fin de la période de diffusion simultanée constitue une date naturelle pour apporter d'autres modifications au régime de réglementation de la télévision numérique, aussi bien du point de vue des politiques que de la pratique, le gouvernement considère que certaines nouvelles possibilités devraient être offertes aux radiodiffuseurs dans la migration à un environnement totalement numérique, pour ceux d'entre eux qui voudraient s'en prévaloir.

Bien que le gouvernement convienne qu'il existe des avis divergents sur les bienfaits et l'incidence des canaux multiples, l'existence de nouveaux services en numérique offrira plus de choix aux consommateurs et contribuera d'autant à l'adoption du numérique.

Radiodiffuseurs publics (ABC et SBS)

- Les restrictions imposées aux types d'émissions que peuvent diffuser les radiodiffuseurs nationaux en multicanaux seront supprimées dès que possible après l'adoption de la loi.
- Ceci donnera plus de latitude aux radiodiffuseurs nationaux pour expérimenter de nouveaux services en numérique et faire un meilleur usage de leurs archives ; ainsi, les radiodiffuseurs nationaux seront mieux à même de servir leur public et d'offrir de nouveaux canaux attrayants, ce qui pourra stimuler l'adoption du numérique.

Quota de TVHD

- Le quota actuel de TVHD d'au moins 1 040 heures d'émissions par an sera conservé jusqu'à la fin de la période de diffusion simultanée; ceci reflète la prise en compte de la nécessité d'offrir un minimum de certitude au public et à l'industrie pendant la migration au numérique tout en garantissant que les radiodiffuseurs, après le basculement, auront le droit de choisir la meilleure manière de répondre aux besoins de leur public et de structurer l'utilisation de leur spectre entre le TVDS, la TVHD et le multicanaux.

Finalement, le marché restera stable car aucune nouvelle licence de télédiffusion en direct traditionnelle ne sera accordée jusqu'à la fin de la période de transition et, par la suite, seulement sur décision du gouvernement plutôt que de l'instance de réglementation.

- Le gouvernement n'accordera pas de nouvelles licences de télévision privées dans le spectre de la bande des services de radiodiffusion (BSR) entre la fin du moratoire sur les nouvelles licences, le 31 décembre 2006, et le basculement au numérique; l'octroi de nouvelles licences se fera en fonction du plan d'action numérique avant la fin de la période de diffusion simultanée.

Pour résumer la situation australienne d'aujourd'hui, les principaux éléments de la politique ont pour objectif d'encourager les radiodiffuseurs à faire la transition en limitant la concurrence et en leur donnant du spectre. Les radiodiffuseurs et les producteurs d'émissions ont dépensé près d'un milliard de dollars jusqu'à présent pour la migration au numérique et la production d'émissions en HD.

Toutefois, jusqu'à présent, le consommateur n'a pas été encouragé à adopter du matériel de réception en direct numérique dans un environnement où la câblodistribution est sous-développée et où les services multicanaux sont limités. Les nouvelles mesures annoncées dans le plan des nouveaux médias sont destinées à sortir de cette impasse tout en préservant un environnement stable non compétitif au profit des radiodiffuseurs en direct traditionnels.

L'avantage de la TVHD

L'obligation faite à chaque réseau privé et public de fournir 1 040 heures d'émissions en HD par an a beaucoup contribué à fournir un gain de qualité d'image au téléspectateur et à stimuler un secteur viable de production en HD. Les cinq réseaux fournissent 5 200 heures d'émissions en HD par an, ce qui représente une moyenne de 100 heures de production australienne en HD diffusées chaque semaine sur les écrans. Une bonne partie de cette production est fournie par les producteurs locaux indépendants.

Au cours des cinq dernières années, l'industrie a effectué les changements infrastructurels nécessaires pour la télédiffusion en HD, ce qui garantit la durée de vie utile de ces émissions, assure aux émissions australiennes une qualité compétitive par rapport aux émissions en HD achetées à l'étranger, et rehausse l'avantage compétitif sur le marché international des émissions produites en Australie. En outre, bon nombre de radiodiffuseurs ont investi dans la production et le montage d'émissions en haute définition. Les producteurs indépendants ont fait des investissements similaires.

Certes, la transition a été difficile au début parce que la production en HD était la pierre angulaire du plan de transition mais tous les membres de l'industrie ont œuvré pour atteindre les objectifs. Le résultat est que toutes les émissions de grande qualité et les émissions phares telles que les émissions dramatiques, les émissions de variétés, les reportages sur la nature, les grands documentaires, les émissions spéciales, les événements publics, les sports et même certaines émissions d'interview-variétés ou de tribunes en studio bénéficient d'une production en HD et que les coûts élevés de départ sont maintenant amortis.

L'avenir de la télédiffusion en direct

L'Australie bénéficie d'un environnement de télédiffusion en direct très riche avec trois réseaux privés prospères, deux réseaux publics et plusieurs services communautaires offrant un très large éventail d'émissions de grande qualité dont beaucoup sont ancrées dans les collectivités et régions desservies.

En revanche, les services par câble/satellite coûtent cher et, dans certaines régions, ne sont pas disponibles. Comme nous l'avons déjà dit, le câble n'existe que depuis une dizaine d'années en Australie et son infrastructure coûte cher à bâtir étant donné l'immensité du pays et ses centres de population très éloignés les uns des autres. La télédiffusion en direct reste la

méthode la moins chère et la plus efficiente de prestation des services. Il serait politiquement et économiquement impossible de priver les téléspectateurs des services en direct au profit de services par satellite dispendieux ou d'une perspective incertaine d'expansion de la câblodistribution (il y a un objectif de 50 % à moyen terme pour la télévision par abonnement).

À l'avenir, la télédiffusion se fera peut-être par fibre optique ou par des systèmes sans fil de haute capacité, mais on parle alors d'un avenir très éloigné. En fin de compte, cette solution ne sera peut-être viable que dans quelques grandes métropoles ayant une population suffisamment importante pour que les services de télédiffusion puissent être offerts sur d'autres plateformes que la plateforme en direct. Les Australiens sont des gens dont les intérêts sont très régionaux et qui attachent beaucoup de prix à leurs services locaux, qu'ils habitent dans la capitale d'un État ou dans une collectivité éloignée peu peuplée, et ils s'attendent à une certaine forme de service universel ce qui, dans l'avenir prévisible, ne peut provenir que de la plateforme en direct.

Les annonces récentes du gouvernement concernant les multicanaux et les nouveaux services de quasi-télévision (télévision mobile) renforceront probablement la notion de services en direct gratuits et aideront les radiodiffuseurs australiens à maintenir leur système actuel de télédiffusion, solide et viable.

Tarifs de distribution

L'accès à des tarifs de distribution fait l'objet de négociations entre le radiodiffuseur et le distributeur et, jusqu'à présent, les distributeurs n'ont pas réussi à obtenir un accord de distribution de tous les services de télédiffusion. Les droits payés ont tendance à être des services en nature, comme la distribution des signaux du radiodiffuseur jusqu'à la tête de ligne du distributeur, plutôt que des sommes que les radiodiffuseurs pourraient mettre dans leur coffre. Le radiodiffuseur peut alors réclamer des droits de distribution et le distributeur obtient le droit de diffuser le service.

Comme la télédiffusion par câble/satellite est relativement jeune en Australie où seulement un quart environ des foyers sont abonnés, les radiodiffuseurs sont dans une position de force considérable puisqu'ils peuvent retenir leur signal; à l'heure actuelle, trois réseaux retiennent leurs signaux numériques (y compris en HD). En vertu de la réglementation actuelle, les signaux locaux en analogique sont transmis par le câble, et les signaux nationaux, par

satellite. Actuellement, la diffusion en numérique n'est pas assujettie à la même réglementation que la diffusion en analogique, ce qui donne aux radiodiffuseurs la possibilité d'exiger une rétribution pour les signaux en HD et autres signaux en numérique, au minimum pour couvrir leurs coûts de diffusion jusqu'aux têtes de ligne des distributeurs.

Les radiodiffuseurs comprennent qu'ils doivent être présents sur toutes les plateformes, aussi bien les plateformes existantes que les nouvelles plateformes en direct comme la télé mobile. Étant donné la puissance de leurs marques, ils devraient être capables, dans le monde numérique, d'avoir accès à toutes les plateformes contre rétribution, tout en conservant leur signal en direct comme levier commercial. Évidemment, si les services distribués s'étaient implantés plus tôt en Australie, la collectivité des radiodiffuseurs ne jouirait pas du même positionnement dont elle peut profiter actuellement.

Conclusion sur l'Australie

Nous venons de consacrer beaucoup de temps à la politique et à la réglementation en Australie parce que la situation s'est considérablement transformée au cours des six dernières années et qu'elle semble réagir de manière appropriée à la conjoncture du marché australien et à l'expérience acquise par les autres pays ayant entrepris leur migration au numérique. Certes, aucune migration ne peut se faire sans rencontrer d'obstacles mais l'expérience australienne peut trouver un écho utile au Canada malgré les différences entre les deux marchés et entre leurs infrastructures de distribution.

FRANCE

La France a commencé à planifier la télévision numérique terrestre (TNT) à la fin des années 1990 en organisant de larges consultations et en planifiant les fréquences. Le marché français se compose de près de 25 millions de foyers dont les habitudes télévisuelles se répartissent de la manière suivante :

- 39 % pour les radiodiffuseurs publics ;
- 49 % pour les radiodiffuseurs privés ;
- le reste pour les chaînes payantes.

La France possède un vaste réseau d'émetteurs analogiques pouvant constituer l'assise de l'infrastructure de TNT. Les radiodiffuseurs fournissent certains services en direct analogiques payants ainsi que des services de câblodiffusion (33 % du marché total) et deux services concurrents (nationaux) de télévision payante par satellite. Le taux de pénétration de la télévision payante sur le marché français est d'environ 36 % mais, comme nous venons de l'indiquer, les services en direct bénéficient d'un appui solide des téléspectateurs, quelle que soit la plateforme. Selon les observateurs, le marché français reste réceptif aux avantages supplémentaires de services en direct gratuits de TNT en multicanaux et de services payants de TNT.

Principales dispositions en vigueur aujourd'hui

1. DAA en 2012, sous réserve de confirmation par l'organisme de réglementation.
2. Services de multiplex en multicanaux ; 18 canaux en direct gratuits sont disponibles et 10 services payants.
3. Le numérique couvre environ 65 % du pays actuellement et l'on prévoit 85 % d'ici à 2007.
4. La HD n'est pas disponible et n'est pas prévue actuellement pour une distribution en direct immédiate.
5. Système prospère de télédiffusion en direct en analogique, renforcé par les services offerts en numérique.

Politique, règlements et questions connexes (résumé d'une étude de l'Union européenne de radiodiffusion sur la migration au numérique et les dates de basculement en Europe)

- Août 2000 : la France adopte une politique-cadre de TNT.
- 3 février 2001 : l'organisme de réglementation français – le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) -- lance un appel d'offres et sélectionne les licences de multiplex TNT. Les radiodiffuseurs choisissent des opérateurs de multiplex (sociétés de distribution) et le CSA autorise les opérateurs et attribue les fréquences.
- Du spectre est disponible pour tous les détenteurs de licences en analogique. Licences octroyées pour 10 ans en numérique à partir du début de la diffusion.

- 2004 : le gouvernement confirme la technologie MPEG-2 pour les services en direct gratuits et MPEG-4 pour les services payants de TNT (c'est une distinction importante car une décision rapide facilitera le lancement de récepteurs de TNT équipés de la bonne technologie).
- 2005 : lancement des services en direct gratuits.
- Septembre 2006 : 18 services en direct gratuits disponibles, dont 6 de réseaux publics et privés diffusant simultanément en analogique et d'autres sont de nouveaux services spécifiques de TNT. Des services régionaux s'ajouteront plus tard aux multiplex appropriés pour 65 % de la population. Dix services payants sont également disponibles par le truchement du service de TNT.
- 2007 : le taux de couverture passe à 85 %. Il sera difficile d'aller plus loin car l'industrie résistera au niveau élevé des coûts d'infrastructure pour la petite population desservie. La télé mobile et la TVHD seront peut-être aussi offertes (la décision n'a pas encore été prise) sur un multiplex spécialisé avec la technologie MPEG-4.
- 31 mars 2010 : DAA prévue. Cette date cible pourrait être modifiée par le CSA, et les observateurs estiment que c'est probable étant donné l'évolution du marché.

Les débuts de la télévision numérique ont été lents et difficiles en France à cause d'une collectivité restreinte (les radiodiffuseurs publics), de l'opposition directe des radiodiffuseurs privés et de l'opposition politique d'autres groupes d'intérêt. Toutefois, le besoin de faire la migration est devenu inévitable quand l'organisme de réglementation a pris des engagements et que les politiciens ont compris les avantages potentiels pour le consommateur français. Considérant l'expérience d'autres pays, notamment Freeview au Royaume-Uni, tous les acteurs ont fini par avoir confiance dans le plan de migration. La décision d'arriver à 85 % de couverture en 2007 est autant politique qu'économique puisque les politiciens aimeraient y arriver avant les élections qui se tiendront cette année-là.

Même avec un marché fortement compétitif de SRD et un marché beaucoup plus modeste de câblodiffusion, la plupart des foyers français reçoivent leurs services d'émetteurs en direct, ce qui rend la TNT en direct gratuite très attrayante. Plus de 2 millions de récepteurs numériques ont été vendus en

une seule année (ce chiffre va augmenter de manière spectaculaire avec la commercialisation de syntoniseurs intégrés), ce qui confirme le caractère attrayant de l'offre d'un plus grand nombre de services gratuits en plateforme numérique. Ce marché en est encore à ses balbutiements et il faudra évaluer l'incidence des services payants sur la plateforme numérique terrestre.

Cette adoption rapide du numérique signifie que la DAA de 2010 pourra probablement être respectée mais de profondes inquiétudes subsistent quant à la manière de couvrir la dernière tranche de 15 % du territoire et des discussions ont déjà commencé à ce sujet. Une solution possible serait une solution terrestre mais cela exigerait une date ferme d'abandon de l'analogique pour libérer du spectre, et l'autre solution serait un service numérique gratuit de SRD, ce à quoi s'opposent certains intérêts privés ayant des enjeux de propriété croisée. Il est probable que le CSA et le gouvernement préféreront la solution terrestre mais elle sera difficile à mettre en œuvre et le problème risque de ne pas être résolu avant plusieurs années.

Une autre question à résoudre concerne la viabilité des nouveaux services en direct gratuits en numérique seulement. Ils devront trouver de nouvelles recettes publicitaires ou prendre une partie des recettes des joueurs existants, dans un marché traditionnel qui est déjà très compétitif. Bien qu'il semble que l'adoption rapide de la TNT soit dans leur intérêt, les sociétés de distribution pourront faire payer plus au radiodiffuseur pour leur spectre sur le multiplex à mesure que la couverture augmente.

Il convient d'analyser continuellement les contradictions de cette nature entre l'adoption rapide du numérique et une date ferme d'abandon de l'analogique car elles engendrent une dynamique particulière dans les plans de migration de n'importe quel pays. En France comme ailleurs, on discute actuellement d'octroyer une aide financière publique pour le « dernier mille » de diffusion en numérique afin d'établir des conditions favorables à l'abandon de l'analogique.

Finalement, on recommande dans le plan de migration la création d'une organisation mixte industrie-gouvernement pour gérer la problématique, éduquer la population et promouvoir les services de TNT.

La TVHD en France

Quand la France a commencé à planifier la migration, la HD n'a pas été considérée comme un facteur pertinent dans l'attribution du spectre ni

comme un bénéfice qu'obtiendraient les consommateurs en passant au numérique en direct. L'objectif primordial était de fournir plus de services et d'assurer une gestion efficace du spectre. Cette orientation reste foncièrement la même aujourd'hui en France et dans la plupart des autres pays européens. Étant donné leur géographie, leur population et la rareté résultante du spectre, cela ne devrait rien avoir de surprenant.

Toutefois, le succès de la HD en Amérique du Nord, au Japon, en Corée et même dans certains pays européens ne peut être ignoré. Les planificateurs, les radiodiffuseurs et les sociétés de distribution sont désormais obligés d'en tenir compte. Comme nous l'avons dit plus tôt, des plans sont en cours d'élaboration pour diffuser une petite quantité d'émissions en HD à partir de 2007 en utilisant la technologie MPEG-4 dans les projets futurs de multiplex.

Si l'on veut arriver à augmenter la quantité de services disponibles en HD, le scénario le plus probable sera la diffusion par satellite, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe, parce qu'il n'y a tout simplement pas assez de spectre terrestre disponible pour envisager une importante quantité d'émissions en HD, surtout si les stratégies actuelles de services supplémentaires continuent d'être axées sur l'offre de services en TNT.

Il convient de souligner que la France s'est fortement engagée envers le cinéma numérique (D-Cinema) qui a tendance à utiliser les normes de production électronique en haute définition établies par l'Union internationale des télécommunications (normes qu'utilisent tous les producteurs de HD au monde). Ces films passeront évidemment très bien sur les écrans de télévision.

Il ne fait aucun doute que la HD fera partie du paysage médiatique français. Elle sera lente à démarrer et restera cantonnée dans un créneau pendant plusieurs années avant de devenir un marché de masse comme aux États-Unis. Il est peu probable qu'elle constitue un facteur important dans l'offre de services numériques en direct en France.

L'avenir de la télédiffusion en direct

En bref, l'avenir de la télédiffusion en direct en France est radieux. Étant donné le taux de pénétration relativement faible du câble et du satellite, conjugué au fait que les nouveaux multiplex offrent un service en direct considérablement amélioré, il est probable que cette tendance se maintiendra.

Les services payants diffusés en direct et par câble ou satellite continueront d'avoir la faveur du public et connaîtront peut-être même une certaine expansion, mais pas au détriment de la télédiffusion en direct. Le défi qui se pose aux radiodiffuseurs traditionnels en analogique émanera sans doute des nouveaux services en direct gratuits qui seront offerts en numérique. Les radiodiffuseurs privés ont résisté jusqu'à présent à ce genre de morcellement du marché mais ils modifient actuellement leurs stratégies pour occuper plus de largeur de bande avec les nouveaux services et envisagent même de fournir gratuitement certains de leurs services payants actuels.

La France est un marché fortement réglementé et structuré où les pouvoirs publics ont adopté des politiques favorables aux services en direct constituant le cœur du réseau. Cette orientation des politiques se retrouve dans le cadre législatif et réglementaire de la migration au numérique, et elle est fort bien acceptée par le consommateur comme le prouve la part de marché élevée des radiodiffuseurs traditionnels.

Tarifs de distribution

Il n'existe pas de tarifs de distribution pour les chaînes en direct traditionnelles. Les consommateurs paient seulement pour recevoir les chaînes thématiques (spécialisées), comme en Amérique du Nord. Il existe une obligation de distribution pour les services locaux par câble et on doit négocier pour la distribution par satellite ou pour les services nationaux sur le câble local mais les radiodiffuseurs ne sont pas obligés de fournir ces services (et certains ne le font pas). Toutefois, les distributeurs choisissent généralement de transmettre les émissions des radiodiffuseurs nationaux traditionnels populaires et l'on constate que les radiodiffuseurs tentent de plus en plus d'obtenir la distribution sur toutes les plateformes au sein d'un marché morcelé.

L'accès à des tarifs de distribution pour les services traditionnels n'est pas un facteur dans la migration au numérique.

Conclusions sur la France

La plupart des émissions en numérique diffusées en France proviennent d'un service DTH par satellite, les sociétés de câblodiffusion investissant de plus en plus dans l'amélioration de l'infrastructure et contribuant modestement à la diffusion en numérique. Toutefois, la France reste un marché où 65 % des foyers sont équipés en analogique seulement. La migration posera donc un défi considérable et la période fixée pour y arriver semble très courte.

Cela dit, la France est un leader européen de l'IPTV avec de nombreux fournisseurs de services et un marché croissant. C'est aussi un pays où l'on distribue des décodeurs polyvalents (Sat/TNT et Sat/DSL) avec plateformes MPEG-2 et MPEG-4. Il s'ensuit que les outils sont conviviaux pour le consommateur et adaptés à leurs marchés actuels dans le monde traditionnel.

L'adoption précoce des récepteurs numériques terrestres, la vigueur du marché traditionnel de la télédiffusion et l'existence d'un plan de migration bien défini avec un cadre réglementaire rigoureux devraient garantir le succès de la migration, malgré les problèmes qui subsistent sur le « dernier mille ».

ALLEMAGNE

L'Allemagne est le plus gros marché de la télévision en Europe. Elle a aussi très peu de téléspectateurs en direct. Plus de 95 % des 36 millions de foyers allemands reçoivent leurs principaux services de télévision par câble ou par satellite. Moins de 5 % dépendent de signaux terrestres et, même si l'on ajoute les récepteurs de télévision supplémentaires existant dans chaque foyer, la proportion ne dépasse pas 12 % environ. Dans le monde analogique, cette diffusion terrestre continue de rétrécir à cause du manque de choix (aucun radiodiffuseur privé ne diffuse actuellement de signal analogique et il n'y a que la télévision publique sur ce créneau).

Le contexte politique et réglementaire est compliqué, c'est le moins qu'on puisse dire, la responsabilité du spectre appartenant au gouvernement fédéral et la responsabilité des médias et du contenu, aux Länder (les États). Laissons de côté les arcanes du processus d'élaboration des politiques et règlements concernant la migration au numérique et l'abandon de l'analogique et contentons-nous de dire que ce sont des accords de coopération, des traités officiels entre les États, des groupes de transition/plateforme industrie-gouvernement (au palier fédéral et dans chaque État) et l'existence d'une politique-cadre adoptée par le gouvernement fédéral qui favorisent une migration relativement facile. Il convient de souligner qu'un travail prodigieux en comité et de consultation a été fait pour arriver aux résultats actuels.

Principales dispositions en vigueur aujourd'hui

1. DAA prévue pour 2010, mais probablement plus tôt.

2. Couverture en direct numérique actuelle de 60 % des foyers allemands.
3. Jusqu'à 30 services en définition standard sur chaque multiplex, pas de services payants.
4. Pas de service en direct en HD et encore aucun plan pour la HD.
5. Clientèle de moins de 5 % pour les services en direct (en analogique et en numérique) ; la clientèle préfère le câble et le satellite.
6. De modestes subventions gouvernementales ont été octroyées aux radiodiffuseurs privés et aux consommateurs au début de la transition. L'UE a jugé qu'elles étaient illégales mais les pouvoirs publics continuent d'essayer d'en donner.

Politique, règlements et questions connexes (résumé d'une étude de l'Union européenne de radiodiffusion sur la transition au numérique et l'abandon de l'analogique en Europe)

- 1998: décision du gouvernement fédéral de remplacer l'analogique par des signaux numériques terrestres avec DAA en 2010.
- Justificatifs :
 1. plus grand choix de canaux ;
 2. meilleure qualité de réception ;
 3. possibilités de réception portable et mobile améliorées ;
 4. potentiel de nouveaux services et de services interactifs ;
 5. offrir une alternative créative au câble dans les régions à forte densité de population où le satellite est souvent moins efficace ;
 6. spectre rare et exigeant de courtes périodes de diffusion simultanée et le lancement échelonné des services ;
 7. intention que les radiodiffuseurs privés et publics partagent à égalité le déploiement du numérique et la participation au multiplex ;
 8. faire en sorte que les coûts de diffusion en numérique ne soient pas plus élevés que ceux de la diffusion en analogique ;

9. la définition standard sera la norme retenue pour la télévision numérique pour des raisons de coût et d'adoption rapide; création d'un environnement compétitif avec le câble et le satellite ;

10.les décodeurs devraient être abordables ;

11.DAA et basculement au numérique devant se faire avec le minimum de perturbations.

- 1999/2000 : élaboration et annonce d'un plan de lancement utilisant la stratégie « îlot par îlot », avec construction de multiplex commençant dans les grandes collectivités urbaines et s'étalant ensuite vers les régions de population moins dense et les régions rurales. Cette approche diffère d'un lancement global à l'échelle nationale ou des États.
- L'octroi des licences pour le spectre relève du gouvernement fédéral mais l'attribution du spectre, sur le plan du contenu, relève des autorités médiatiques des Länder. L'exploitant de réseau/diffusion n'a quasiment aucune latitude quant à l'affectation du spectre pour lequel il a obtenu une licence. En conséquence, la tendance a été de donner tout le spectre existant à la télédiffusion traditionnelle existante; télévision privée et publique, y compris les canaux traditionnels et thématiques, en supposant qu'il s'agit de services en analogique.
- 2002/03 : lancement du numérique à Berlin et le Land du Brandebourg et DAA réussie en moins d'un an. Les subventions octroyées aux radiodiffuseurs privés et à certains téléspectateurs ont été contestées devant la Commission européenne qui les a validées, mais la migration a néanmoins été réussie avec peu d'inquiétude de la clientèle.
- 2003/06 : lancement de services de TNT dans les autres Länder selon la méthode « îlot par îlot ». Il n'y a aujourd'hui plus aucun radiodiffuseur privé qui diffuse en analogique mais il y a encore une grande partie du pays qui ne reçoit pas de signaux numériques et, si les radiodiffuseurs privés décident de ne pas participer à ces multiplex (de par la loi, ils n'y sont pas obligés), les services publics ne suffiront peut-être pas pour inciter les clients à acheter des récepteurs numériques.

- 2010 : année proposée pour la DAA. Ceci sera peut-être possible plus tôt car tout le monde convient qu'il n'y a aucun intérêt à conserver des signaux en direct analogiques.

Aujourd'hui, la plupart des grandes villes ont des services numériques uniquement terrestres mais la majeure partie de la largeur de bande est occupée par les services traditionnels, ce qui risque de poser des problèmes pour les futurs services interactifs, les services mobiles et la HD. Bien que les radiodiffuseurs publics continuent de diffuser simultanément en analogique et en numérique, le défi qui leur est posé concerne le coût d'installation de l'infrastructure terrestre numérique qui risque d'être inabordable sans la participation du secteur privé. Cette question devra être réglée pour achever la migration. L'idée que les téléspectateurs perdront les services analogiques après la DAA n'est pas une perspective réjouissante pour l'industrie allemande.

Le nombre de décodeurs et de récepteurs numériques dépasse maintenant 2,5 millions et, avec l'arrivée de syntoniseurs intégrés, le potentiel d'accroissement du marché des systèmes terrestres est évident. Au début, un décodeur coûtait près de 200 € mais le prix est maintenant tombé autour de 50 € et continuera probablement de baisser jusqu'à 20 € ou 25 € d'ici un an ou deux.

On a constaté une augmentation très modeste de la clientèle des services terrestres depuis le lancement de la TNT mais le câble et le satellite restent omniprésents. Tous les foyers allemands paient une redevance de 16 € par mois, et les abonnés au câble paient entre 12 € et 15 € par mois pour 30 canaux de leur choix (pour beaucoup, cette facture est incluse dans le loyer mensuel). Il est peu probable que le satellite perde des marchés importants au profit des multiplex numériques en direct. Toutefois, l'infrastructure du câble est vieille et ne peut transmettre au mieux que 30 canaux. Dans la mesure où ces multiplex numériques terrestres peuvent doubler ce choix, offrir des images et un son de qualité et assurer des services bonifiés, le téléspectateur finira peut-être par conclure que la télévision numérique terrestre est une meilleure option que payer chaque mois 12 € à 15 € de plus à un câblodistributeur pour obtenir le même service.

Aujourd'hui, environ 60 % des téléspectateurs allemands ont accès à des signaux numériques et, nonobstant les défis susmentionnés, l'Allemagne est bien partie pour mettre complètement fin à l'analogique en 2010, voire un an ou deux avant. En règle générale, les téléspectateurs ont accès à 24 services

en direct gratuits fournis par les radiodiffuseurs privés et publics. Achever le « dernier mille » au cours des prochaines années ne sera pas facile mais ce sera fait. La question reste de savoir si les radiodiffuseurs privés feront partie des multiplex restants pour une couverture de 90 % à 95 %.

La TVHD en Allemagne

En bref, l'avenir de la HD terrestre en direct ne paraît pas brillant en Allemagne. Il n'y a actuellement tout simplement pas suffisamment de spectre pour acheminer de tels services. Même après l'abandon complet de l'analogique, il est peu probable qu'il y ait suffisamment de largeur de bande pour diffuser une quantité notable d'émissions en HD. Ceci est d'autant plus vrai que les priorités de la télévision mobile, des services interactifs et des nouveaux services se font concurrence pour le peu de spectre qui sera disponible. Ces priorités sont élevées pour certaines autorités médiatiques de Länder. L'adoption de la technologie MPEG-4 risque de changer la donne mais cela suppose qu'il y ait une autre vague de transition pour les syntoniseurs et les écrans.

Le scénario le plus probable en Allemagne est la HD par satellite, comme dans le reste de l'Europe. Les grands radiodiffuseurs traditionnels et les sociétés de médias offriront des services particuliers en HD. En théorie, ils pourraient fournir leur principal service terrestre en HD et le convertir à la baisse pour une diffusion terrestre puis utiliser le même signal pour la diffusion par satellite. Beaucoup de solutions seront peut-être étudiées mais cette question n'est pas une priorité pour les radiodiffuseurs allemands aujourd'hui. En Allemagne, le câble a fort peu fait pour mettre la diffusion analogique au niveau de la diffusion numérique (mais il est probable que cela va changer) et il n'a donc pas encore la capacité requise pour diffuser en HD.

En Allemagne, la migration au numérique repose sur le choix et non sur l'offre d'émissions en HD. Lorsque la HD allemande sera une réalité, il s'agira d'abord d'un service distribué par satellite, avec d'autres plateformes comme modes de distribution secondaires, quand on aura la capacité voulue pour répondre aux besoins de largeur de bande de la HD.

L'avenir de la télédiffusion en direct

Considérant la situation actuelle en Allemagne, il est évident que la télédiffusion en direct a diminué à un point tel qu'elle n'est quasiment plus pertinente. Selon certaines indications, la télédiffusion numérique rehaussera

l'efficacité des signaux en direct transmis aux téléspectateurs, grâce à une augmentation du choix de canaux gratuits. Toutefois, il est peu probable que cela change quoi que ce soit au fait que le câble et le satellite continueront de desservir 95 % des téléviseurs primaires des foyers allemands. Les radiodiffuseurs traditionnels, tant privés que publics, ont encore en Allemagne une image de marque très forte qui est la pierre angulaire des services fournis par le câble et le satellite.

La diffusion des signaux terrestres par les radiodiffuseurs publics est un acte de politique publique en République d'Allemagne et personne n'a l'intention d'abandonner cette méthode de distribution des signaux aux téléspectateurs. Le secteur privé a été un partenaire à part entière des multiplex numériques dans les grandes métropoles mais il s'est montré réticent à participer à un plan de couverture totale englobant les régions à moins forte densité démographique et les régions rurales. Or, la loi ne l'y oblige pas. Certes, il subira des pressions pour participer pleinement à tous les multiplex mais il semble peu probable qu'il y cède, et il s'en remettra toujours à la distribution existante par satellite et par câble pour atteindre ces marchés. Ce sont les radiodiffuseurs publics qui auront le fardeau d'assurer que les services sont accessibles aux téléspectateurs de tout le pays.

Il convient probablement de souligner que, même si la diffusion numérique terrestre occupe peu de place dans les services de télédiffusion, cette initiative pourrait être pertinente à l'avenir pour les services en direct en Allemagne. Il faudra du temps pour voir comment le marché s'adapte à cette nouvelle technologie et aux nouveaux services qui pourraient être proposés ainsi qu'aux améliorations de convergence.

Tarifs de distribution

Bien que l'Allemagne ait accès à la gamme complète des services payants, notamment par satellite, il n'existe pas de régime de tarifs de distribution pour les services de télédiffusion traditionnels. Il existe une série compliquée et relativement alambiquée de règles d'obligation de distribution dans les Länder, imposées par les autorités médiatiques. Ceci garantit la diffusion de versions nationales et localisées des services nationaux aux téléspectateurs locaux. Ces services, appelés télévision en direct gratuite, constituent le cœur des services distribués par le câble et sont en expansion sur les satellites. Il faut savoir que la gratuité signifie dans ce cas que l'on paye un tarif de distribution mais pas pour les services individuels.

Le marché de la télévision payante est modeste en Allemagne par rapport au reste de l'Europe puisqu'il ne représente que 10 % environ du marché. Les services traditionnels veulent être payés pour la distribution de leur signal numérique et les radiodiffuseurs privés ont même essayé de bloquer la rediffusion mais les règles d'obligation de distribution ont tendance à les en empêcher. Cette question fait encore l'objet de discussions et n'est pas réglée. La difficulté, pour le radiodiffuseur, est la portée du distributeur; pour le distributeur, le défi est qu'il a besoin des services de télédiffusion pour offrir un produit compétitif. Les autorités médiatiques souhaitent la distribution la plus large possible des services traditionnels par souci de service public. Considérant les réalités du système de distribution en Allemagne, on peut comprendre qu'il y aura beaucoup de désaccord entre les grands intérêts industriels.

Conclusion sur l'Allemagne

Le basculement au numérique a bien fonctionné en Allemagne avec l'aide énorme de l'avantage naturel que procure au pays le fait que la clientèle de la diffusion terrestre est petite -- moins de 5 %. Il n'en reste pas moins que la planification, les consultations et le lancement échelonné ont bien fonctionné. La migration s'est faite plus rapidement que prévu, avec moins de résistance du consommateur et une adoption plus élevée que prévu des récepteurs numériques, y compris comme deuxièmes téléviseurs à la maison.

L'Allemagne abandonnera probablement l'analogique de manière définitive avant la date prévue de 2010. Il lui reste cependant des défis à relever, notamment sur les questions suivantes : la participation éventuelle des radiodiffuseurs privés au reste de la mise en place du numérique dans les régions peu peuplées, la gestion de la largeur de bande, la disponibilité de services nouveaux et attrayants, et l'octroi ou non de subventions pour mitiger les coûts inhérents à la migration.

MEXIQUE

Le Mexique a publié en 2005 un plan de migration au numérique intitulé « Política de Transición a la Televisión Digital Terrestre en México ». Il a annoncé une longue stratégie de migration débutant cette année et devant s'achever dans 15 ans, en 2021. On y envisage le remplacement pur et simple de la technologie des services existants. Le principal avantage pour le consommateur est présenté comme étant la HD ainsi que, bien sûr,

l'efficience de la gestion du spectre, présentée comme un bénéfice public. Le plan est à la fois ambitieux et prudent car il tient compte des réalités économiques et sociales de la population mexicaine tout en précisant que le pays ne saurait prendre de retard par rapport à ses homologues nord-américains dans la diffusion et la production d'émissions en HD. Il convient de souligner que le Mexique est le plus gros exportateur au monde d'émissions en langue espagnole et qu'il tient à être présent sur le marché de la HD en écran large à mesure qu'il s'épanouira.

Principales dispositions en vigueur aujourd'hui

1. DAA prévue en 2021, sous réserve de confirmation par le gouvernement.
2. Lancement échelonné des services à partir de fin 2006.
3. HD comme principal avantage pour le consommateur avec diffusion simultanée de l'analogique en numérique avec 80 % de contenu en HD (au début, beaucoup d'émissions converties). Pas d'offre multicanaux.
4. Pas de services en direct numériques payants envisagés pour le moment. Il y a cinq services en HD sur le câble, essentiellement d'origine étrangère.
5. Les services en direct occupent la majeure partie du marché mexicain.
6. Pas de subventions ni d'association interindustrielle pour la promotion.

Politique, règlements et questions connexes

- Adoption de la norme ATSC.
- Affectation d'un deuxième canal aux services de TV numérique (diffusion simultanée de services en analogique et en numérique).
- Date de lancement annoncée pour les différentes villes selon leurs populations et leur emplacement. Démarrage dans neuf villes fin 2006 (Mexico, Guadalajara, Monterrey et six villes frontalières).
- Établissement d'un échéancier pour la production de la TV numérique et annonce de 2021 comme date probable de fin de la migration. Ce n'est pas la date fixée pour la fin de la diffusion en analogique mais plutôt une cible sujette à évaluation.

- Chaque radiodiffuseur qui s'engage à commencer des émissions en numérique selon l'échéancier convenu obtient une licence jusqu'en 2021.
- Le radiodiffuseur peut commencer la diffusion en numérique à basse puissance (20 % de couverture de la zone de service).
- Le plan de migration au numérique sera revu tous les deux ans et l'échéancier pourra être modifié en fonction de divers facteurs : taux de pénétration des récepteurs numériques, paramètres économiques de la migration et de l'industrie, réalités politiques de la migration, etc.
- Le plan prévoit des possibilités de convergence pour le radiodiffuseur qui pourra offrir non seulement de l'audio et du vidéo mais aussi des données et de l'interactivité dans sa largeur de bande de 6 MHz.

Ce plan est le fruit de nombreuses consultations et discussions avec l'industrie, et les radiodiffuseurs l'ont tous ratifié et en ont accepté les paramètres. Une mise en œuvre plus rapide est possible. Si un radiodiffuseur ne respecte pas les paramètres du plan, sa licence numérique peut être annulée.

Le Mexique est dominé par deux réseaux privés avec leurs stations affiliées. Il y a quelques petits radiodiffuseurs publics mais ils ne sont pas importants dans la migration du marché vers une plateforme numérique. En vertu du plan de transition, les radiodiffuseurs publics sont appelés à commencer à diffuser en numérique trois ans après les radiodiffuseurs privés (2009).

Le plan de migration prévoit le déploiement échelonné du numérique et il faudra attendre 2012 pour que les grands réseaux atteignent un taux de couverture de 80 % de la population, 2015 pour les réseaux secondaires, et 2021 avant que les stations régionales et locales atteignent un taux de pénétration de près de 100 %. Il est clair que les Mexicains veulent protéger leurs marchés frontaliers en lançant la migration vers le numérique dans les six grandes collectivités frontalières avant fin 2006.

Le gouvernement n'a pas fait de la collecte et de la vente aux enchères du spectre analogique ou de sa réaffectation un élément-clé du plan de migration mais la récupération du spectre sera l'une des conséquences ultimes du plan et elle est notée pour l'avenir.

Comme le plan de migration est à longue échéance, le postulat est que les consommateurs mexicains auront la possibilité d'acheter des récepteurs HD

à écran large abordables avec syntoniseur numérique intégré. Pour le moment, on n'envisage pas de promouvoir des décodeurs ni de lancer une campagne de promotion ou de marketing de masse pour pousser le marché vers le numérique. Cela changera peut-être à mesure que le plan évolue et est revu dans le cadre des révisions prévues tous les deux ans.

Bien que les radiodiffuseurs puissent exploiter tous les aspects de leur spectre pour améliorer les émissions en numérique et offrir des services connexes tels qu'un GEP, la diffusion de données pures non reliées aux émissions exige une licence et le versement de droits au gouvernement, et aucun service par abonnement n'est prévu pour la longueur d'ondes. La publicité et la commandite traditionnelles restent le modèle pour la migration, qui sera peut-être bonifiée à l'avenir par l'ITV et le téléchargement de données reliées aux émissions.

Le câble et le satellite ne jouent pas de rôle important sur le marché mexicain. Les radiodiffuseurs participent à la plupart de ces entreprises de diffusion dans un système de propriété croisée. À l'heure actuelle, il y a sept canaux en HD sur le câble là où l'infrastructure le permet, et la DTH ne diffuse pas en HD mais des plans existent pour ce faire dans plusieurs années. La diffusion de contenu mexicain local n'est pas un enjeu.

La TVHD au Mexique

Le plan de migration mexicain est fondé sur l'offre de services en HD comme principal bénéfice. L'objectif est de couvrir 80 % de la journée de diffusion en HD. C'est un objectif très ambitieux qui signifie probablement qu'il y aura au début beaucoup de conversion d'émissions standard. Cela dit, la HD est manifestement l'objectif ultime.

Pour l'heure, on n'envisage pas de télévision en multicanaux. L'industrie mexicaine considère que, dans la mesure où il y a conversion, il est logique de faire passer en même temps les normes de production à la HD puisqu'elle doit construire la structure de diffusion nécessaire. Comme nous l'avons dit, la production télévisuelle mexicaine est une grande industrie dont le succès dépend de l'exportation. La production et la diffusion en HD sont très importantes pour préserver ce modèle économique.

L'avenir de la télédiffusion en direct

Il y a peu à dire sur cette question au sujet du Mexique. Étant donné les réalités sociales et économiques du pays, la diffusion en direct est la

méthode la plus efficiente et la plus efficace de prestation des services aux téléspectateurs. Le câble et la SRD ont fait une percée modeste et continuent de progresser mais plus comme complément de la télévision en direct que comme menace. L'avenir de la télévision en direct est à la fois solide et économiquement viable.

Tarifs de distribution

Cette question n'est pas pertinente dans le contexte mexicain. Bien que les radiodiffuseurs traditionnels puissent négocier des droits avec les distributeurs, la force des marchés du câble et de la DTH font que l'obtention de paiements importants est peu concevable. Comme dans d'autres pays, ce sont généralement des services en nature, comme la promotion des canaux et la diffusion locale, qui sont les contreparties les plus importantes qu'obtiennent les radiodiffuseurs pour la rediffusion. Cela ne changera probablement pas avant longtemps.

Conclusion sur le Mexique

Certains observateurs sont surpris que le Mexique ait adopté la TV numérique et ait choisi la TVHD comme principal moteur de la migration, étant donné le contexte social, économique et politique du pays. Le Mexique possède une industrie florissante de la télévision, très rentable et qui revêt une valeur importante pour la population. Les radiodiffuseurs et le gouvernement tiennent à protéger leurs marchés proches des États-Unis tout en veillant à ce que leur secteur florissant de la production télévisuelle reste compétitif et dominant sur le marché international.

Étant donné le long échéancier du plan de migration, toutes les parties prenantes pensent que celle-ci pourra se faire de manière économique et abordable pour le téléspectateur.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni procède actuellement avec beaucoup de succès à la migration vers la TV numérique sur la base d'un plan très détaillé formulé avec toutes les parties prenantes comprenant les radiodiffuseurs, le gouvernement, les instances de réglementation et les sociétés de distribution. Ceci a engendré un degré étonnant de coordination entre les divers intérêts, plus de huit grands comités et groupes de projets fixant les orientations et

assurant la gestion continue de la migration. Les communications publiques sont l'une des principales caractéristiques du plan.

La migration a commencé en 1998 avec le lancement par le réseau Independent Television de ONDigital, un service de diffusion terrestre numérique payant qui a échoué lamentablement et a été abandonné en 2002. La responsabilité de licence des multiplex numériques envers les autres acteurs, comprenant la BBC, BSkyB et le National Grid Wireless, a entraîné la relance de la TNT, appelée Freeview, à la fin de 2002, avec des services gratuits sur des multiplex offrant 30 canaux de télévision et plus de 40 fenêtres d'émissions. Le succès de Freeview ces dernières années a été remarquable, avec plus de 2 millions de récepteurs numériques achetés chaque année.

Il y a au Royaume-Uni environ 25 millions de foyers dont 7,5 millions ont la réception numérique par satellite, 2,5 millions, la réception numérique par câble et, chiffre étonnant, plus de 5 millions, la réception numérique en direct. Les foyers équipés de la TV numérique représentent aujourd'hui entre 65 % et 70 % des foyers britanniques et, même si la majorité reçoit le signal par satellite ou par câble, il est clair que les services numériques en direct gratuits enregistrent un taux d'adoption considérable. Cette évolution s'est faite dans un pays où la plupart des téléspectateurs reçoivent leur signal en direct par des services de télévision analogique encore non convertis et par les nouveaux services de TNT.

Il importe de signaler que la zone de couverture numérique ne dépassera probablement pas plus de 75 % par région avant la DAA à cause de la rareté du spectre et de la faible puissance des diffusions. Il y aura un mois de diffusion simultanée, l'abandon du service analogique à pleine puissance en faveur de la diffusion numérique, et le transfert des 25 % restants sur le service de TNT dans cette brève période d'un mois, ce qui ne sera pas facile.

Il n'est pas particulièrement utile de se pencher sur les tenants et aboutissants des politiques et règlements avant le début de Freeview fin 2002.

Principales dispositions en vigueur aujourd'hui

1. Date ferme d'abandon de l'analogique en 2012.
2. Le taux actuel de couverture en multiplex numérique est de 65 % et passera à 98,5 % à la DAA.

3. Jusqu'à 30 services fournis par des multiplex en direct gratuits, ceci comprenant les services payants.
4. La HD n'est actuellement pas disponible mais pourrait faire partie d'un futur multiplex.
5. La diffusion en direct est extrêmement prospère au Royaume-Uni, le marché des services numériques et analogiques atteignant plus de 60 %.
6. Association industrie-gouvernement cofinancée pour promouvoir la DAA.

Politique, règlements et questions connexes

- Octobre 2002 : lancement de Freeview.
- Septembre 2003 : le gouvernement s'engage au basculement numérique.
- Juillet 2004 : Ofcom (l'instance de réglementation britannique) annonce que le basculement au numérique commencera en 2008 et se terminera en 2012. En 2005, Ofcom confirme une démarche de migration régionale avec Manchester comme première grande communauté urbaine devant basculer en 2009, et Londres, la dernière grande communauté urbaine, en 2012.
- Décembre 2004 : achèvement du plan d'action de la télévision numérique du gouvernement.
- Décembre 2004 : Ofcom achève l'octroi de licences aux radiodiffuseurs de service public (qui comprennent, dans le contexte britannique, les radiodiffuseurs en direct privés traditionnels) pour la diffusion en numérique. Des licences d'opérateurs de multiplex de 12 ans, avec reconduction automatique sur 12 ans, conçues pour tenir compte de l'investissement consacré à la programmation numérique, sont octroyées par Ofcom. Les licences de la BBC font partie de sa charte et sont émises directement par le ministère de la Culture, des Médias et des Sports. Avec Ofcom, il y a un processus de licences comprenant trois paliers :
 1. l'opérateur de diffusion doit obtenir un contrat de sous-traitance de l'opérateur de multiplex, son rôle fondamental étant d'assurer les aspects techniques de la diffusion ;

2. l'opérateur de multiplex joue un rôle central dans la définition du contenu sur le multiplex (un opérateur de multiplex peut aussi être un radiodiffuseur traditionnel ou un exploitant de services de télévision et, en fait, la BBC, ITV et Channel 4 sont tous des opérateurs de multiplex) ;
 3. l'opérateur de canal de télévision (licence accordée à chaque service individuel pour cinq ans avec possibilité de reconduction sur cinq ans).
- 2005 : création de Digital UK, entité de l'industrie chargée de la promotion et de l'éducation sur la DAA.
 - Septembre 2005 : le gouvernement annonce l'approbation de l'abandon échelonné de l'analogique terrestre sur une période allant de 2008 à 2012 comme proposé par Ofcom.

Le principe voulant que tous les détenteurs de licences analogiques actuels aient accès à un multiplex numérique est entériné dans le plan. La migration n'est tout simplement plus facultative. Comme dans les autres pays, les radiodiffuseurs privés s'inquiétaient à l'origine du morcellement du marché dans un monde de TNT mais ils ont en grande mesure surmonté leurs réticences en faveur de l'obtention du maximum d'espace possible sur Freeview pour les services analogiques existants et les services dérivés de leurs marques de base.

Une directive gouvernementale exige que la couverture technique de TNT atteigne 98,5 % de la zone de service avant qu'on puisse basculer complètement au numérique. Dans cette zone, c'est Digital UK qui a la responsabilité d'informer, d'éduquer et d'aider les téléspectateurs au sujet de la nouvelle plateforme numérique. Avec un budget de plus de 400 millions de dollars canadiens provenant de l'industrie, le principal bailleur de fonds et leader étant la BBC (une augmentation de la redevance est proposée pour financer sa contribution), ce groupe est chargé d'assurer le respect des DAA avec le minimum de perturbation pour le téléspectateur. Il importe de le souligner car, dans la plupart des pays européens et en Australie, on estime qu'il est crucial de travailler avec les représentants de l'industrie chargés de monter des campagnes d'information publique et de régler les problèmes des consommateurs afin d'atteindre les DAA avec le minimum de perturbation. Le projet britannique est le plus étoffé et le mieux financé de tous.

Il est utile d'exposer le mandat précis de ce groupe :

- coordonner le déploiement de la télévision numérique dans tout le pays conformément au plan approuvé par le gouvernement ;
- communiquer avec le public pour lui faire comprendre ce qui se passe et qu'il obtienne de manière opportune les informations dont il a besoin ;
- faire la liaison avec les fabricants d'équipements, les détaillants, les opérateurs de plateformes numériques et les groupes de consommateurs afin d'assurer la compréhension du projet et l'appui au programme de basculement numérique.

Les radiodiffuseurs sont représentés au UK Board qui a des liens étroits avec le gouvernement et avec les instances de réglementation. C'est un outil impressionnant pour gérer la migration.

Plusieurs autres groupes, entités gouvernementales et organismes institutionnels sont chargés d'assurer le succès de la migration à la TNT. Tous jouent un rôle et coordonnent leurs activités avec des groupes de travail s'occupant des questions techniques, commerciales, économiques, sociales, de concurrence, de qualité et de diversité reliées au déploiement du numérique. Il serait utile, si l'on veut analyser un plan de migration qui semble efficace, d'examiner en détail comment ces groupes se répartissent leurs responsabilités et coordonnent leur action.

Une question méritant l'attention est l'énorme travail technique qu'exige une migration de cette ampleur et avec cet échéancier (et c'est également vrai dans les autres pays). Cela met fortement à contribution le bassin d'ingénieurs et de techniciens qualifiés en installation d'émetteurs, ainsi que le personnel chargé d'apporter des changements aux usines d'équipements et aux installations de production. Le travail est exigeant et son volume est artificiellement gonflé, ce qui exige une gestion attentive pendant le déploiement échelonné afin d'assurer que tous les objectifs sont atteints.

Il est clair que le choix est le moteur du déploiement de la TNT et de l'adoption des récepteurs numériques. Freeview fournit au téléspectateur en vieil analogique au moins six fois le nombre de services disponibles (30 canaux) et lui donnera à l'avenir, avec une carte à puce, l'accès à des services payants à un prix modique. Ceci rehausse la valeur de la licence en direct et c'est le levier qui fait avancer la mise en œuvre du plan de TNT depuis trois ans. Le problème est que la plupart des six multiplex disponibles sont pleins

ou sur le point de l'être, ce qui laisse peu de place, voire pas du tout, pour de nouveaux services comme la TV mobile et la HD.

Il semble que deux multiplex supplémentaires seront rendus disponibles au cours des prochaines années et il sera intéressant de voir si la TV mobile et la HD sont offerts au consommateur dans le bouquet de services de Freeview ou s'ils se joindront à la liste des services de télévision payante qui attendent d'obtenir une licence.

La TVHD au Royaume-Uni

Comme dans les autres pays européens, la HD n'occupe pas une place importante dans le plan britannique de TNT. Il s'agit avant tout d'une question de choix accru, de qualité du signal en TVDS et, peut-être, d'amélioration du son. Étant donné la rareté du spectre et désir de rehausser la valeur des services en direct, la HD n'a pas été considérée comme un bienfait important pour le consommateur, contrairement aux États-Unis.

La BBC effectue actuellement certains essais de HD terrestre et par satellite mais il n'existe encore aucun plan de lancement d'un service en direct régulier de HD. BSkyB, le fournisseur de DTH, offre certaines émissions en HD mais cela reste limité et le taux de pénétration est faible. Il se peut toutefois que la technologie MPEG-4 sur les deux multiplex prévus à l'avenir rende la diffusion en direct de la HD plus viable qu'on ne l'envisage actuellement.

Cela étant, la majeure partie de la production envisagée pour l'Amérique du Nord ou l'Asie (Japon et Corée) est produite en HD ou fournie en HD. Les producteurs ont fort bien compris l'importance de protéger leur avenir. La BBC a pour objectif de fournir un service complet en HD mais, pour le moment, rien n'a encore été annoncé sur le quand et le comment de ce projet, bien qu'elle réunisse le matériel et l'expertise nécessaires pour faire la transition. On suppose que si la BBC s'engage dans cette voie, Independent Television, Channel 4 et Channel 5 lui emboîteront le pas. Ces services se joindront aux chaînes existantes de films et aux chaînes spécialisées déjà fournies en HD par Sky.

Dans l'ensemble, les téléviseurs vendus aujourd'hui en Grande-Bretagne sont à écran large mais dans le format européen standard PAL. (C'est le cas dans la plupart des pays européens). Bon nombre de ces téléviseurs ont des syntoniseurs numériques intégrés et, même s'il y a encore un débat dans l'industrie entre les syntoniseurs intégrés et les décodeurs, le fait est qu'il y a

tellement de téléviseurs à syntoniseur intégré qui sont actuellement commercialisés que cela semble militer contre l'adoption rapide de la HD ou d'autres services améliorés pendant un certain temps. Les écrans en HD et les décodeurs n'ont pas encore de présence importante sur le marché bien qu'ils soient peu à peu plus disponibles. À mesure que les services seront offerts, le consommateur voudra prévoir pour l'avenir en s'équipant d'écrans de HD.

La TVHD fait partie de l'avenir télévisuel de la Grande-Bretagne. L'engagement de la BBC en matière de production et de distribution de HD, les marchés internationaux, les marchés futurs en HD et la durée utile des produits pour le marché britannique donneront de l'élan à ce secteur. Les essais de HD deviendront au cours des prochaines années des services en HD qui propulseront le marché britannique. La diffusion en direct jouera peut-être un rôle modeste dans la diffusion en HD mais, comme en France et en Allemagne, il semble que c'est la diffusion en HD par satellite qui sera la méthode la plus efficace et la plus efficace d'atteindre les consommateurs étant donné la rareté du spectre terrestre. Le déploiement de la technologie MPEG-4 jouera un rôle crucial pour que la HD devienne viable sur toutes les plateformes numériques.

La HD ne sera pas un facteur important dans la migration vers la TNT ou dans l'abandon de l'analogique au Royaume-Uni dans les cinq prochaines années.

L'avenir de la diffusion en direct

Comme plus de 60 % des foyers britanniques ne reçoivent que des signaux en direct, il est clair que la télévision en direct a encore de beaux jours devant elle. Selon certains observateurs, la télévision par satellite semble avoir atteint une crête ou être sur le point de l'atteindre (elle a été une excellente affaire pour BSkyB qui a aujourd'hui environ 30 % du marché des foyers britanniques) et la télévision par câble a joué un rôle minime dans le paysage concurrentiel des téléspectateurs en direct.

La valeur des services en direct ne peut probablement qu'augmenter avec les services terrestres numériques de Freeview qui obtiennent rapidement la faveur du public. Pour préserver leur part de marché, tous les radiodiffuseurs veulent offrir beaucoup plus de choix de canaux et de futurs services complémentaires. Ils s'appuient pour ce faire sur le cadre législatif et la politique de réglementation, conçus pour assurer une migration rapide et opportune au numérique terrestre et l'abandon de l'analogique.

La charte de la BBC sera renouvelée à la fin de l'année avec des augmentations de redevance devant lui donner plus d'argent pour mener le passage au numérique, et les radiodiffuseurs commerciaux sont tous en faveur de la transition pour pouvoir fournir plus de services en direct gratuits. Le grand radiodiffuseur privé ITV s'est engagé envers les services terrestres numériques de Freeview et a déjà identifié de nouvelles possibilités de services rentables. C'est également un partenaire de la BBC dans la diffusion de services numériques en direct gratuits par satellite. Les radiodiffuseurs britanniques auront peut-être toujours la plateforme en direct terrestre dans leur arsenal de base mais ils tiennent à pouvoir profiter de toute plateforme qui sera à leur disposition, que ce soit pour des raisons commerciales ou de service public.

L'existence d'une solide base de télédiffusion en direct donne aux radiodiffuseurs britanniques la force compétitive nécessaire pour une stratégie multiplateformes ainsi qu'une stratégie multicanaux. Cette situation sera renforcée avec le déploiement de la TVI, de la TV mobile et de la TVHD sur les deux nouveaux multiplex qui seront disponibles plus tard au Royaume-Uni. On peut donc conclure que la télédiffusion en direct a encore de très beaux jours devant elle.

Tarifs de distribution

La plupart des services de télédiffusion traditionnels de base sont transmis par le câble mais sans droits de distribution. Ofcom n'impose pas d'obligation de distribution. On peut négocier les droits de distribution par satellite mais, dans l'ensemble, ces droits sont modiques et ne sont pas une source de revenus importante pour les radiodiffuseurs.

Les chaînes thématiques (payantes et spécialisées) ont évidemment un bassin d'abonnés qui fait l'objet de négociations et de paiement. Il est arrivé que Sky Satellite tente de percevoir des tarifs de distribution des services supplémentaires et d'autres services qui font partie du bouquet de Freeview. La BBC, en partenariat avec ITV, essaye de mettre sur pied un bouquet en direct gratuit par satellite qu'elle offrira directement aux téléspectateurs, et Sky offre maintenant un bouquet gratuit de quelque 200 canaux (sa stratégie évidente étant d'amener ses abonnés aux services payants).

Les distributeurs craignent maintenant que les services de Freeview deviennent tellement compétitifs qu'ils risquent de perdre une part du marché au bénéfice de Freeview à partir de leur bassin d'abonnés. La question des tarifs de distribution est trouble, c'est le moins qu'on puisse dire,

et elle est extrêmement tributaire de la pression du marché. Les services traditionnels sont populaires et omniprésents, et les distributeurs qui ne fournissent pas de services d'accès facile constateront probablement que leur marché est limité. Toute la question des droits de distribution est fluctuante (comme dans toute l'Europe). La solution dépendra de la disponibilité de plateformes en direct traditionnelles multicanaux et du désir des radiodiffuseurs et des fournisseurs de services de maximiser leur distribution sur chaque plateforme disponible; ce sera dans certains cas avec abonnement, dans d'autres cas avec tarifs de distribution et dans d'autres encore avec la publicité. Le reste du modèle économique reste à définir.

Conclusion sur le Royaume-Uni

On peut prévoir que la migration au Royaume-Uni se fera dans les délais et à la DAA prévus. Deux questions restent préoccupantes :

1. la disponibilité du matériel numérique chez les détaillants et l'aptitude de ces derniers à répondre à la demande énorme qui apparaîtra à mesure qu'on s'approchera de la DAA et de la phase finale ;
2. UK Digital pourra-t-il conserver l'appui de l'industrie nécessaire pour respecter son engagement de communications efficaces et d'une migration fluide de l'analogique au numérique ?

Le basculement de Manchester en 2009 sera le test ultime. Il semble y avoir au sein de l'industrie un consensus pour que cette migration réussisse. Les plans actuels d'Ofcom n'ont suscité aucune opposition. Plus important encore, il semble que la volonté politique soit présente pour assurer le plein succès du basculement au numérique, ce qui fait que les retards seront probablement d'autant moins tolérés.

ÉTATS-UNIS

Les Canadiens connaissent bien la stratégie de migration américaine et le développement de la HD basé sur la diffusion en direct standard de la TV numérique. Il n'en reste pas moins utile, dans toute analyse des stratégies nationales de migration au numérique, de prendre note des éléments clés du plan américain, de son échéancier et de la date prévue du basculement final.

Le développement de la TV numérique a commencé à la fin des années 80 quand les radiodiffuseurs et les grands fabricants du secteur se sont mis à

chercher une méthode efficace de gestion du spectre pour la HD et d'accroissement de la valeur du signal en direct. Ceci a débouché sur l'adoption de la norme de diffusion du American Television System Committee (ATSC) puis du plan de migration au numérique approuvé par le Congrès des États-Unis et géré par la FCC, fin 1997. Fait intéressant à noter, ce plan prévoyait la conversion de l'analogique au numérique mais n'indiquait pas que la HD serait l'application phare. Dans la législation, on avait prévu une diffusion en numérique du service analogique en définition standard tout en permettant la HD ou les applications multicanaux et les services bonifiés. La HD est devenue l'application de choix de la plupart des radiodiffuseurs comme principal bienfait pour le consommateur et, aujourd'hui encore, il y a peu de services multicanaux (mais beaucoup d'expérimentation à ce sujet).

À la fin des années 80, les radiodiffuseurs avaient toujours environ 40 % à 50 % du marché des services en direct. Aujourd'hui, la proportion est tombée à environ 15 % à cause de la croissance soutenue des abonnements au câble et de l'expansion extraordinaire de la diffusion numérique par satellite au cours de la dernière décennie. L'espoir des radiodiffuseurs était que la télévision numérique terrestre rehausserait la qualité de leur signal autant en audio qu'en vidéo, ce qui augmenterait la valeur de la télédiffusion en direct. En fait, bien que des améliorations qualitatives aient résulté de la HD et de l'ambiophonie, la plupart des téléspectateurs reçoivent le signal numérique rediffusion par câble ou par satellite bien que 98 % de la population ait accès à un signal en direct.

Le gouvernement pensait que l'avantage du numérique provenait à la fois de la valeur accrue du signal numérique et des gains d'efficacité du spectre, ce qui devait lui permettre de récupérer du spectre analogique pour les futurs services sans fil et les services d'urgence.

À partir de 1998, les États-Unis ont entrepris leur migration au numérique et, même si le chemin a parfois été cahoteux, ils ont maintenant confirmé une date ferme d'abandon de l'analogique de février 2009 ; tout permet de penser qu'ils réussiront.

Aux États-Unis, le processus a débuté avec l'adoption d'une législation et de règlements en 1996 et 1997, qui ont continuellement fait l'objet d'ajouts ou de modifications, le dernier texte législatif important datant de janvier 2006.

Principales dispositions en vigueur aujourd'hui

1. DAA en février 2009 fixée par la loi.
2. Couverture en direct numérique actuelle avec cinq services ou plus : 98 %
3. Diffusion simultanée de l'analogique en numérique.
4. La HD est l'un des principaux avantages du numérique, les réseaux offrant des émissions aux heures de grande écoute, des émissions de sport et des reportages d'événements en HD, ainsi que certaines productions de studio en HD. Les multicanaux sont autorisés mais, dans l'ensemble, ne sont pas utilisés par les radiodiffuseurs.
5. Beaucoup de canaux payants et spécialisés offrent des émissions en HD diffusées par câble et par satellite (ce n'est pas imposé par la loi, c'est l'effet du marché).
6. La télédiffusion en direct représente une proportion minime du marché, environ 15 % à 20 %. Le câble et le satellite diffusent les services traditionnels.
7. Une subvention de 1,4 milliard de dollars est disponible sous forme de coupons de 40 \$ offerts au consommateur pour l'achat d'un décodeur numérique.

Politique, règlements et questions connexes

- 1996 : le Congrès adopte la loi sur les télécommunications rendant le spectre disponible à tous les titulaires actuels de licences en analogique et fixe une période de diffusion simultanée avec DAA proposée de 2006. La FCC dresse un cadre réglementaire et fixe un échéancier. La fin de l'analogique est fixée à 2006 avec un minimum de 85 % des foyers américains ayant un récepteur de télévision numérique.
- 1998 : les radiodiffuseurs américains commencent à diffuser en numérique sur 10 grands marchés.
- 1998 à 2005 : les radiodiffuseurs achèvent le déploiement de la diffusion en numérique conformément à l'échéancier fixé, au début avec des diffusions de faible puissance et, aujourd'hui, en assurant des diffusions à pleine puissance (couvrant approximativement la totalité des zones de réception en analogique). La norme de diffusion a suscité beaucoup de réflexion et de débats, et il y a eu beaucoup de doutes sur

le cadre, l'échéancier et la viabilité de la migration. Toutefois, le Congrès reste ferme au sujet du plan et la FCC a géré le processus de réglementation d'une manière qui a été jugée équilibrée et équitable par la plupart des acteurs.

- 2003 : la FCC annonce une politique sur les syntoniseurs en donnant des détails sur les syntoniseurs numériques intégrés aux récepteurs, avec application échelonnée par ordre décroissant de taille en commençant avec ceux de plus de 36 pouces en 2004, de façon que tous les récepteurs de télévision avec syntoniseur soient numériques d'ici à mars 2007, ainsi que les autres appareils de réception tels que magnétoscopes, DVD, décodeurs, etc.
- 2003/2004 : la FCC facilite l'application du branchez-jouez, et une entente est passée avec la National Cable Association et l'industrie de l'électronique de consommation au sujet de l'intégration d'un syntoniseur de câble dans les récepteurs, généralement activé par une carte à puce pour recevoir les signaux numériques du câble, y compris les émissions en HD des radiodiffuseurs traditionnels et payants.
- 2005/2006 : débat au Congrès sur la DAA et les questions connexes. Le Congrès adopte une loi fixant février 2009 comme DAA ferme. Une subvention pour les syntoniseurs numériques est prévue, de 40 \$ par coupon, avec deux coupons par foyer si nécessaire (définitions incluses). Un fonds de 1,4 milliard de dollars est prévu à cet effet.
- Le spectre récupéré est actuellement vendu aux enchères ou mis de côté pour la sécurité publique et des usages connexes. Le produit de la vente sera totalement versé au Trésor public d'ici à 2007. La majeure partie du spectre vendu aux enchères servira à des services mobiles et des services de données.

Le résultat de ces diverses mesures est que le secteur de la télévision traditionnelle a quasiment terminé la migration vers des signaux numériques en direct. (Un peu plus d'une centaine de stations ne diffusent pas mais c'est pour des raisons de permis de construction, de conflits de fréquences ou de problèmes administratifs). La plupart des téléspectateurs américains ont accès à au moins cinq signaux numériques en direct et, dans certains marchés, à une dizaine ou plus.

Le câble et le satellite font également la migration au numérique avec capacité de HD, et les deux systèmes fournissent un éventail complet de

signaux en direct, payants et spécialisés en HD. La plupart des marchés américains ont accès à plus de 30 signaux en HD en direct, par câble et par satellite, offrant des centaines d'heures d'émissions en HD. La plupart des réseaux traditionnels diffusent en HD aux heures de grande écoute ainsi que pour les émissions sportives et les grands événements, et produisent certaines émissions de studio en HD. On s'attend à ce que les grandes émissions de nouvelles soient diffusées en HD à partir de l'an prochain. Bien que les services multicanaux n'aient pas été une caractéristique importante des services offerts par les radiodiffuseurs traditionnels, PBS est une exception notable qui diffuse ses émissions de la journée et ses émissions en HD de soirée en multicanaux. Certains radiodiffuseurs privés commencent à expérimenter la diffusion en multicanaux mais, jusqu'à présent, cela reste à une petite échelle.

Jusqu'à ce jour, plus de 40 millions de récepteurs de télévision numériques (la plupart avec capacité de HD) ont été vendus aux foyers américains, sur un marché de 110 millions de foyers. On s'attend à ce que ce chiffre atteigne 90 à 100 millions d'ici la DAA. Les syntoniseurs de télévision numériques sont de plus en plus présents sur le marché avec près de 2 millions de décodeurs vendus l'an dernier et, comme nous l'avons indiqué, il y aura des syntoniseurs intégrés dans la quasi-totalité des récepteurs d'ici à mars 2007. Hélas, le nombre de consommateurs branchés à la HD en direct, par le satellite ou par le câble est largement inférieur au nombre de récepteurs vendus puisque seulement 35 % de ces derniers sont branchés à un service en HD. Le chiffre augmente rapidement mais le petit nombre de branchements représente un défi pour l'industrie.

Bien que le taux de pénétration des récepteurs ne soit pas un problème, le nombre de branchements et de syntoniseurs de télévision numériques commence à inquiéter la FCC et certains membres de l'industrie à mesure qu'approche la DAA. Il y a sur le marché américain beaucoup d'informations sur la télévision numérique et la HD mais on a fait peu d'efforts massifs d'éducation du consommateur et de marketing. Le gouvernement n'a prévu que 5 millions de dollars pour faire cette promotion et il admet avec l'industrie qu'il va devoir être proactif avec l'arrivée de la DAA.

La DAA est une notion dont le consommateur n'est tout simplement pas conscient et dont il ne saisit pas le sens. Il ne comprend tout simplement pas ce qui se passera quand on abandonnera l'analogique. L'industrie américaine va devoir envisager un effort équivalent à celui de UK Digital. Il est intéressant de constater que l'industrie ne semble pas particulièrement

préoccupée par la DAA, beaucoup de ses membres croyant qu'elle n'arrivera pas ou que « tout finira par s'arranger ».

Cette attitude changera avec l'approche de la DAA car il est fort peu probable que l'on repousse la date d'abandon de l'analogique. La vente aux enchères du spectre, le fait que les nouveaux services qui s'attendent à l'occuper commencent à en exiger l'accès, et les réalités politiques entourant la fin de l'analogique imposeront le lancement d'une campagne d'éducation du public. Il est paradoxal de constater qu'une industrie prête à dépenser des millions pour faire sa promotion et à engranger des milliards avec la publicité hésite à faire la promotion du plus gros changement que connaît la télévision depuis son invention. Quoi qu'il en soit, elle y sera bientôt obligée car elle n'aura pas le choix.

La TVHD aux États-Unis

Dès le début de la migration au numérique, la HD a été considérée comme le principal avantage pour le consommateur de la diffusion numérique en direct. Le gouvernement, l'organisme de réglementation et l'industrie en parlent comme « l'étalon or » du service numérique en direct. La HD est un bienfait de la migration non imposée par la loi. Ce consensus non-officiel que la HD sera le principal moteur de la TV numérique aux États-Unis a fait en sorte que les services sont aussi omniprésents et facilement accessibles que l'ancienne télévision analogique.

Bien que les coûts de lancement aient été considérés comme un problème au début, le contexte économique de l'industrie a permis aux grands réseaux et groupes de télédiffusion de faire le saut, ainsi qu'aux services payants et spécialisés. Les petits radiodiffuseurs indépendants et les petites sociétés de câblodiffusion ont encore du mal à apporter les améliorations nécessaires à leurs réseaux pour offrir une gamme complète de services en HD mais on s'attend à ce qu'ils soient totalement équipés d'ici la DAA. Comme une bonne partie de la production américaine utilise de préférence le film 35 mm, convertir en HD soit électroniquement soit à l'étape du montage et de la distribution n'est pas le défi que cela peut être dans d'autres pays. Le fait que les différences commencent à s'estomper dans les valeurs de production du film et de la télévision est parfaitement évident sur les écrans de télévision américains d'aujourd'hui : meilleures images, meilleurs effets, meilleur son et meilleures valeurs de production.

Il n'est probablement pas exagéré de dire que la migration au numérique en direct aux États-Unis a été autant une question de HD que de numérique.

Cela ne veut pas dire que tout se fera maintenant d'office en HD mais plutôt que toute émission télévisée de valeur, visant un grand public et de nombreuses ventes et dont on veut assurer une longue vie utile et faire un classique, sera produite en haute définition.

L'avenir de la télédiffusion en direct

Comme nous l'avons dit, la part de la télédiffusion en direct ne cesse de baisser au profit du câble et du satellite mais il serait difficile de trouver un radiodiffuseur américain prêt à renoncer à son spectre au profit des services distribués. Le modèle économique de la télévision en direct continue à produire des recettes comme il le fait depuis plus de 50 ans, malgré tout le morcellement des 15 à 20 dernières années.

Les radiodiffuseurs font preuve d'une extrême prudence quand il s'agit de toucher à un modèle économique qui a été si rentable pendant si longtemps. La HD n'est qu'un exemple de la manière dont cette communauté a tenté d'insuffler un peu plus de vie au vieux modèle.

Les recettes publicitaires semblent avoir culminé pour les quatre grands réseaux américains et le marché morcelé exige plus de services sur plus de plateformes pour préserver et accroître ses sources de revenus. Ce souci de maximisation des revenus pousse les entreprises à essayer de maximiser les bénéfices du signal en direct. La nouvelle technologie de compression, comme le MPEG-4, est envisagée comme véhicule permettant d'élargir les 6 MHz du spectre de télédiffusion pour fournir non seulement des services en HD mais aussi des services en multicanaux, interactifs et de données en continu pour la technologie chargez-et-conservez.

Il est étonnant de constater que, dans un monde de médias qui devient non linéaire, la télévision reste foncièrement un système linéaire, malgré des innovations telles que la technologie TIVO. Ce monde linéaire restera probablement la norme pendant l'avenir prévisible mais la croissance de l'industrie viendra de la technologie chargez-et-conservez et l'industrie américaine commence l'examiner sérieusement. Cet examen porte sur le contenu : comment le présenter, le distribuer, l'entreposer et le regarder. Il faudra conjuguer les ressources des fabricants de contenu, des radiodiffuseurs et de l'industrie de l'électronique pour que ce nouveau monde télévisuel voie le jour. Cela pourrait déboucher sur l'utilisation du spectre du radiodiffuseur de manières qui n'ont pas encore été conçues, et sur la revitalisation de l'ancien modèle économique.

Il ne s'agit aucunement ici de « rêver en couleurs » car le travail a déjà commencé au sein de groupes tels que l'organisme de normalisation ATSC. D'aucuns parlent à ce sujet de la deuxième révolution numérique de la télévision et d'autres, de l'évolution naturelle du vieux modèle économique. Qu'on l'appelle comme on veut, cela aura probablement une incidence profonde sur la télévision traditionnelle en direct.

Tarifs de distribution

Les radiodiffuseurs traditionnels ont toujours cherché à tirer bénéfice des tarifs de distribution, ce qu'ils n'ont dans la plupart des cas jamais pu obtenir. Les règles d'obligation de distribution de la FCC ont limité la marge de négociation des radiodiffuseurs et l'évolution historique de l'industrie n'a pas joué en leur faveur.

Les radiodiffuseurs espéraient que la HD serait un avantage qui pourrait donner lieu à des droits de distribution mais, malgré les meilleurs efforts de l'industrie, le besoin de distribuer les produits pour qu'ils atteignent leurs marchés rend la distribution nécessaire, avec ou sans droits.

Il est intéressant de constater que l'intégration dans les récepteurs de syntoniseurs par câble branchez-et-jouez a probablement renforcé la relation du câblodistributeur avec le téléspectateur et a contribué à pousser ce dernier vers la câblodistribution pour obtenir la HD au lieu de l'obtenir en direct. Le consommateur est maintenant habitué à cette méthode de réception et, si le radiodiffuseur veut décrocher le marché, il se doit de mettre son signal à sa disposition.

Le satellite paye un droit modique de rediffusion et, considérant la popularité croissante de la distribution par satellite, les radiodiffuseurs tiennent à ce que leur signal fasse partie de leur bouquet.

Il est peu probable que les tarifs de distribution des services des radiodiffuseurs traditionnels soient à l'avenir une source de revenus pour les radiodiffuseurs.

Conclusion sur les États-Unis

La migration américaine avance d'un bon pas et la date d'abandon de l'analogique, 2009, sera respectée. Les radiodiffuseurs traditionnels détiennent toujours une grande part du marché et le lancement du numérique, qui offre la possibilité d'offrir la HD dans le spectre existant, a contribué à préserver leur modèle économique.

Sur le marché le plus vaste et le plus compétitif au monde, l'industrie des médias a quand même eu besoin d'un plan dressé par le gouvernement pour entreprendre la migration. Laissés à eux-mêmes, les radiodiffuseurs américains auraient été très lents à s'engager dans cette voie. Étant donné la situation actuelle du marché, la question de savoir si l'industrie sera capable d'avancer pour tirer des bénéfices et dividendes futurs de services fondés sur le numérique sera un facteur déterminant de la pertinence future de la télévision en direct.

L'UNION EUROPÉENNE

La migration au numérique de la télévision terrestre se fait dans le cadre d'une politique européenne formulée par la Commission européenne. La CE n'assume pas le leadership du processus mais a plutôt exprimé son opinion à la lumière des mesures prises jusqu'à présent par les États-membres. Voici certaines de ses principales remarques :

- la migration au numérique favorisera l'innovation et l'expansion du marché d'équipement des consommateurs ;
- pour les consommateurs, l'avantage du numérique est l'amélioration de la qualité de l'image et du son, plus de canaux, des services améliorés et une meilleure réception portable et mobile ;
- l'un des bienfaits économiques de la fin de l'analogique est la libération de spectre de télédiffusion qui pourra être réattribué à des services convergents et à des systèmes de communication électronique paneuropéens;
- s'il est vrai que les mesures de transition relèvent de la responsabilité des gouvernements nationaux, de courtes périodes de transition produiront plus de bénéfices nationaux et paneuropéens ;
- cela étant, **la Commission propose que la fin de l'analogique intervienne début 2012**. Les États-membres n'ayant pas encore adopté de stratégie de basculement ni fixé de DAA en conformité avec 2012 sont invités à le faire. Tous les États qui n'ont pas encore formulé de stratégie ou fixé de date cible devraient avoir commencé leur transition d'ici à 2010, avec basculement ultime en 2012.

À l'heure actuelle, six pays européens ont fixé des dates de basculement en 2010 ou plus tôt, dont les pays nordiques, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche (ce qui est conforme aux dates de basculement de 2009-2010 prévues aux États-Unis, au Japon et en Corée) ; six autres pays, dont le Royaume-Uni, ont fixé 2012 comme DAA. La France a fixé 2012 comme cible mais n'a pas confirmé de date ferme. Il est probable que la majeure partie de l'Europe occidentale pourra respecter la DAA proposée de 2012 mais bon nombre des nouveaux membres européens de l'ancienne Europe de l'est ont encore beaucoup de pain sur la planche s'ils veulent respecter cette date.

Il est clair que la Commission est consciente de la nécessité d'obtenir une masse critique de consommateurs pour assurer le succès d'une nouvelle technologie exigeant une vaste base installée pour produire les avantages souhaités. Elle est également consciente du fait que l'incidence complète de la mise de côté ou de la réaffectation de spectre analogique précieux ne pourra pas se faire sentir sans une stratégie de migration paneuropéenne, coordonnée à partir des diverses stratégies nationales. Le défi sera de coordonner le rythme de la migration entre les pays qui l'ont déjà entreprise et ceux qui sont plus lents.

L'UE fera tout son possible pour faciliter les stratégies de migration des États-membres et assurer à tous les acteurs un accès équitable au spectre numérique. La disponibilité du dividende du spectre au niveau européen sera axée sur les services et applications paneuropéennes. Il est intéressant de souligner que la Commission est satisfaite de sa neutralité en la matière, sauf dans la mesure où elle encourage le choix, et qu'elle n'a pas de position particulière sur la HD.

CONCLUSIONS

Après l'examen de ces divers cas nationaux, il peut être utile de faire quelques remarques au sujet de la migration au Canada.

La stratégie canadienne de migration au numérique a été qualifiée de démarche « axée sur le marché », sans date butoir ni échéancier. La situation canadienne peut être résumée comme suit :

- 1997 : le Groupe de travail sur la mise en œuvre de la télévision numérique au Canada soumet au gouvernement un plan de migration exhaustif. Rien n'est fait au sujet de ce plan sauf au sujet de questions reliées au spectre concernant les radiodiffuseurs en direct.

- Septembre 1998 : une association de toute l'industrie, Télévision Numérique Canadienne, reçoit de l'industrie le mandat de gérer la migration vers la télévision numérique de manière efficiente et efficace. L'association est démantelée en 2006.
- 1998/1999 : la norme de diffusion numérique ATSC est acceptée pour le Canada, et le spectre est attribué par Industrie Canada à tous les détenteurs de licences en analogique.
- Le CRTC annonce un cadre d'octroi de licences numériques pour tous les radiodiffuseurs en direct en juin 2002 et pour les services payants et spécialisés en 2006. Ces décisions encouragent la diffusion d'émissions en haute définition mais ne contiennent aucune obligation d'adoption de licences numériques et laissent à l'industrie le choix de faire ou non la migration. Les modèles commerciaux et systèmes de distribution du monde analogique sont également protégés dans la mesure du possible dans l'octroi des licences de services numériques (HD).
- À part ces quelques développements, il n'y a eu aucune initiative concrète d'ordre politique, législatif, économique ou social pour amener la télédiffusion traditionnelle à migrer au numérique en direct. De même, le secteur canadien de la production n'a reçu aucune incitation à dispenser de la formation et à financer la HD et l'on s'en est remis strictement aux forces du marché qui, jusqu'à il y a encore un an, envoyaient des signaux contradictoires sur la production d'émissions canadiennes en HD.

L'approche du Canada axée sur le marché a offert certains avantages. L'industrie a décidé qu'un délai de deux ans par rapport au déploiement américain permettrait de réduire considérablement les coûts d'adoption en matière de télédiffusion, de production et d'équipement des consommateurs. Ceci s'est concrétisé et le Canada a recueilli les fruits de cette décision. Ce plan était fondé sur l'idée que la migration canadienne commencerait vraiment lorsque les services de diffusion numérique en direct des Américains seraient opérationnellement viables. Malheureusement, le Canada a pris de plus en plus de retard sur les États-Unis et le délai de deux ans est devenu un délai d'au moins quatre ans, si ce n'est plus.

Alors que les États-Unis et d'autres pays visent l'abandon complet de l'analogique entre 2009 et 2012, selon le cas, le Canada ne diffuse que des services numériques en direct limités à Toronto, Montréal et Vancouver

(Ottawa et Québec devant recevoir cette année le service de CBC/SRC). Les services payants et spécialisés du Canada ont fait leurs premiers pas en HD mais rien qui soit comparable à ceux de leurs homologues américains sur le plan du volume.

Finalement, le monde canadien de la production commence maintenant à embrasser la production numérique en HD mais celle-ci ne représente encore que 5 % à 7 % de toute la production. Le Canada a raté sa chance depuis sept ou huit ans de créer des produits télévisuels ayant une longue durée de vie utile.

Les causes de cette situation se situent dans la législation, la réglementation et le modèle économique de la télédiffusion au Canada. Les radiodiffuseurs n'ont cessé de répéter qu'ils ne voient aucun intérêt à construire des installations de diffusion numérique dans tout le pays et à assumer les frais d'une diffusion simultanée en analogique et en numérique, notamment parce que la majeure partie de leur marché est desservie par le câble et, dans une moindre mesure, le satellite. La CBC/SRC semble désireuse de proposer un service numérique mais seulement si elle reçoit des fonds supplémentaires pour une couverture complète. Le secteur privé serait probablement d'accord avec elle si cela s'appliquait à lui.

Jusqu'à ces dernières années, les radiodiffuseurs ne réclamaient pas de diffusion en HD des émissions produites par les producteurs indépendants. En outre, dans l'ensemble, ils n'ont pas étudié le potentiel de services multicanaux sur leur spectre numérique et ont choisi plutôt des émissions en HD d'origine essentiellement américaine.

Pour être tout à fait juste, la production d'émissions dramatiques pour les heures de grande écoute, de films conçus pour la télévision et, en particulier, d'émissions sportives a beaucoup augmenté depuis deux ans, et on peut le constater sur les écrans. Le défi est de produire une expérience télévisuelle spécifique en HD canadienne dans un océan de produits américains, ce qui est le sempiternel défi du Canada.

Face au colosse médiatique du Sud, le Canada a son propre cadre de réglementation qui protège ses radiodiffuseurs contre la concurrence des services numériques étrangers. Cette situation est peut-être cependant aussi un facteur dissuadant les radiodiffuseurs d'entreprendre la migration au numérique par rapport aux autres pays examinés dans cette étude. En outre,

le Canada n'est pas confronté au même genre de défi au sujet du spectre qui existe en Europe, ni au même besoin pressant de spectre de télédiffusion en analogique pour d'autres services (bien que ce dernier argument soit aujourd'hui contesté par les fournisseurs souhaitant offrir des services mobiles et convergents). En bref, il n'existe pas au Canada le même genre de pression du marché que dans les autres pays pour faire la migration au numérique, avec ou sans HD, de manière efficiente et efficace.

Il convient de souligner que les écrans numériques en HD ont autant de succès au Canada qu'aux États-Unis. Près de 3 millions d'écrans auront été vendus au Canada d'ici la fin de 2006 et la courbe de croissance du marché est semblable à celle des États-Unis. Si l'on fait des projections jusqu'en 2011, tous les foyers canadiens devraient alors disposer d'écrans en HD -- beaucoup ayant un syntoniseur intégré en direct et la capacité branchez-jouez sur le câble (que n'offrent actuellement pas les câblodiffuseurs). En revanche, les branchements aux services de HD disponibles ont été lents jusqu'à présent, avec seulement 400 000 branchements environ par câble et par satellite et quasiment aucune diffusion en direct. Cette situation changera progressivement à mesure que les consommateurs comprendront ce qui est disponible et comment l'obtenir. L'accès à un plus grand nombre de services canadiens et une meilleure promotion par le monde de la télédiffusion pousseront les consommateurs vers ces nouveaux services. Comme aux États-Unis, on constate un délai en matière d'adoption des services et, de manière générale, c'est la meilleure qualité de l'image en écran large des DVD qui fait avancer le marché.

Jusqu'à présent, le gouvernement n'a fait preuve d'aucune volonté de modifier sa politique axée sur le marché et ce, malgré l'accumulation de preuves que les stratégies de migration européennes, asiatiques et américaines sont couronnées de succès avec leurs échéanciers précis, des DAA fermes et un cadre législatif soutenant les plans. Pour être tout à fait franc, on ne perçoit au Canada aucune volonté politique de prendre les mesures nécessaires pour assurer une adoption efficace du numérique dans le spectre en direct des radiodiffuseurs traditionnels.

Si cela devait changer, voici certaines choses que les décideurs publics et l'instance de réglementation devraient envisager :

- consulter attentivement l'industrie sur le rôle futur de la télévision traditionnelle en direct et la viabilité des signaux en direct dans le cadre du modèle économique;
- si l'on désire maintenir les services en direct pour des raisons de politique publique ou des raisons commerciales, négocier et publier un plan de déploiement adéquat, avec des échéanciers fermes, des incitatifs économiques s'il y a lieu, et une date ferme de fin de l'analogique;
- si le système en direct doit être compromis ou si sa portée doit être réduite pour la diffusion en numérique, il faudra trouver des solutions novatrices pour les services distribués afin d'assurer la distribution des services de télévision locaux traditionnels; on pourrait peut-être envisager des tarifs de distribution des services traditionnels dans ce nouveau régime;
- le gouvernement devra rationaliser le besoin de spectre analogique pour les nouveaux services mobiles et convergents et éliminer l'impasse actuelle touchant le déploiement des services numériques;
- il faudra élaborer une stratégie pour permettre au monde de la production de se convertir à la production en HD;
- le gouvernement devra donner à un organisme comme UK Digital ou à d'autres groupes pertinents le mandat de gérer les questions liées au respect des échéanciers, à l'abandon ultime de l'analogique, à l'éducation des consommateurs et à la résolution des problèmes ; il faudra de l'argent et de la promotion de sources privées et publiques pour faire ce travail.

Il serait inconcevable que le Canada soit laissé pour compte dans la migration mondiale vers la production et la distribution en direct numériques. Bien que la programmation en HD n'ait pas une portée universelle dans les pays ayant adopté des stratégies de migration, elle sera cruciale pour rester compétitif dans le contexte nord-américain. Sur les marchés étrangers, la norme de production en HD est la norme internationalement reconnue pour l'échange (la vente) d'émissions et elle peut être facilement convertie à la baisse vers une norme de diffusion moins élevée. Ce sera aussi la norme préférée pour la distribution multiplateformes puisque l'image en HD convertie à la baisse garantit une bien meilleure résolution et une image beaucoup plus claire sur un médium ayant moins de largeur de bande.

Le Canada se trouve à nouveau à la croisée des chemins en ce qui concerne l'avenir de son secteur télévisuel. Les décisions prises au cours des prochaines années au sujet de la migration vers le numérique en direct auront une incidence durable sur la viabilité commerciale et le mandat culturel de son réseau de télédiffusion traditionnel. Ne pas prendre de décision sur la migration au numérique et l'abandon ultime de l'analogique reviendrait en fait à prendre une décision risquant d'avoir des conséquences négatives irrévocables en matière de politiques publiques ainsi que sur l'industrie et les téléspectateurs que la politique, la législation et les règlements actuels appuient.

Sources utilisées pour le projet

1. États-Unis : www.fcc.gov.com
2. Australie : www.minister.dcita.gov.au
3. Australie : http://www.dcita.gov.au/broad/digital_television/information_for_industry_stakeholders/regulatory_framework
4. Mexique : http://dgsrt.sct.gob.mx/fileadmin/TDT/Pol_tica_de_la_TDT_01.pdf#search='Pol%C3%ADtica%20de%20Transici%C3%B3n%20a%20la%20Televisi%C3%B3n%20Digital%20Terrestre%20en%20M%C3%A9xico'
5. États-Unis : www.atsc.org
6. Canada : www.cdtv.ca www.crtc.ca
7. DVB Project : www.dvb.org
8. France, Télévision Numérique pour Tous : www.tnt.gratuite.fi
9. Allemagne : www.ueberallfernsehen.de
10. Royaume-Uni : www.digitaluk.org.uk www.digitaltelevision.gov.uk
11. Italie : www.dgtvi.it
12. Bureau européen des radiocommunications : www.ero.dk/
13. Union européenne de radio-télévision : étude des Stratégies européennes de transition au numérique et d'abandon de l'analogique
14. Entrevues avec des radiodiffuseurs et organismes de réglementation en Australie, au Mexique, aux États-Unis et en Europe.

